Le télé-guide des francophones chaque semaine dans le Franco.





Vol. 16 No 38 Vendredi 31 octobre 1980 0.50 16 pages

Une nouvelle expérience du Franco et de l'A.C.F.A.

Le Franco-sud, bulletin de la Regionale de Lethbridge parait maintenant dans le Franco: **p.5**

Editorial p.4

2,000 CHEVALIERS EN ALBERTA p.3

SUPER-CLEF: Un nouveau magasin de disques grand comme un terrain de football. **p.7**

HALLOWEEN 1980 P.11

SPORTS page 16

SYNCRUDE POLLUE... IMPUNEMENT



M. Grant Notley, leader du N.P.D.

Par Réal Tremblay

Le Gouvernement de l'Alberta fait-il des faveurs aux grosses compagnies? Base-t-il ses décisions sur des critères purement techniques ou sur des critères politiques?

C'est ce qu'a soulevé M. Grant Notley à la Chambre des communes, jeudi dernier.

Selon un rapport fédéral- provincial sur la qualité de l'air à Syncrude, la compagnie de Fort McMurray aurait dépassé les normes permises dans ses rejets d'anhydride sulfureux (SO_2) dans l'atmosphère. Et ce à 43 reprises entre juillet 1978 et mai 1980, sur des périodes allant de 30 minutes à une journée.

Et qu'a fait le Gouvernement, demandait M. Notley? Pourquoi n'a-t-il pas intenté des poursuites contre la compagnie?

Pressé de questions, le Ministre de l'Environnement, M. Cookson, s'est contenté de vagues réponses: «Je dois chercher les dossiers. Je vais vérifier» etc. Dans une telle situation, a-t-il affirmé, le Gouvernement prend d'abord une approche coopérative avec la compagnie. Il ne poursuit que lorsque l'attitude persiste.

«Combien de temps attend-on? Y a-t-il une limite temporelle? » Mais, c'est sur cette dernière question que l'Orateur de la Chambre a estimé que M. Notley avait eu les réponses nécessaires à toutes ses questions.

Nous avons rencontré M. Notley après la période de questions et lui avons demande s'il était plus dangereux de vivre en Alberta qu'ailleurs au pays.

«Notre règlementation est aussi sévère que partout, a-t-il répondu. Là n'est pas la question. Le problème vient du fait qu'on ne l'applique pas. Le Gouvernement cède sous les pressions des grandes compagnies, fait des exceptions. C'est scandaleux.»

Le pire est que les moyens techniques pour réduire cette pollution existent déjà. Il n'en coûterait environ que $0.28 par baril de pétrole. Avec un prix de vente de $32.00, c'est minime.

Et même si Syncrude respectait les règlements, ses émissions de SO_2 reviendrait au sol y endommager la faune et le flore, à cause des conditions atmosphériques particulières qui prévalent dans cette région.

De plus il faut savoir que 90% du SO_2 émis contribue à aggraver le problème crucial des pluies acides qui nous affectent déjà. Imaginons le futur quand d'autres usines du genre seront construites.

Quand les Chinois s'amusent à nous envoyer des nuages radioactifs au-dessus de nos têtes, on ne peut y faire grand chose. Nos avions volent plus bas, c'est tout. Mais, ici, tout près, nous pouvons agir, manifester au moins notre mécontentement. Avant qu'il ne soit trop tard.

Société Canadienne du Microfilm
468 St-Jean #10
Montréal, Québec
H2Y 2S1
novembre 80

Le repatriement de la constitution

JEAN CHRETIEN à Edmonton



«Le Canada est le meilleur pays et devra le rester. Ce n'est pas au Gouvernement fédéral, ni même au Premier Ministre, que rapportera le rapatriement de la constitution, mais au pays dans son ensemble, enfin l'indépendance, et à tous les gens, qui verront leurs droits actuels garantis constitutionnellement dans le futur.»

C'est ce que déclarait en substance l'Honorable Jean Chrétien, Ministre de la Justice, lors de son passage à Edmonton, vendredi dernier. Invité à un dîner lors des assises annuelles du Conseil Consultatif Canadien sur le Multiculturalisme, Monsieur Chrétien en a donc profité pour répéter aux gens de l'Ouest son message constitutionnel.

Même s'il a fallu sortir du cul-de-sac des discussions par une décision unilatérale, cela ne signifie pas pour autant que le processus de révision constitutionnelle est terminé. Il ne fait au contraire que commencer.

Les 12 points du préambule seront rediscutés et ils feront partie de la nouvelle constitution.

Quant à la formule d'amendement, selon lui, c'est au Gouvernement central qu'elle enlève des pouvoirs et non aux provinces. Il reste encore deux ans pour en discuter. Passé ce temps, si on n'est pas parvenu à une entente, il y aura référendum. Un tel appel direct au peuple n'est-il pas ce qu'il y a de plus démocratique?

Le Canada est la terre de la liberté, des possibilités, de la tolérance. Nous avons surmonté l'ancienne opposition entre protestants et catholiques. Nous avons surmonté et tout particulièrement ici dans l'Ouest,

suite en page 2

suite de la page 1

les oppositions ethniques. Nous avons besoin d'inclure dans la constitution une charte des droits afin d'assurer dans le futur le respect de ces droits. Nos gouvernements actuels sont bien à ce sujet, mais sait-on jamais? Nous sommes fiers de ce que nous avons réalisé ici, pourquoi ne pas l'inscrire dans la constitution?

Au sujet de la péréquation, M. Chrétien a donné l'exemple de la Nouvelle Ecosse qui, en 1867 était la province la plus riche de la nouvelle confédération et menaçait de quitter parce qu'elle payait trop. Le vent a tourné aujourd'hui, car elle reçoit maintenant. Peut-être que demain, avec la découverte de pétrole le long des côtes, la Nouvelle Ecosse redeviendra une province riche. «Quand ça va bien, il est normal de donner. Quand ça va mal, de recevoir. Et les situations changent» a-t-il conclu.

Monsieur Chrétien se dit fier du multiculturalisme canadien. Les nouveaux arrivants sont une richesse, un apport important à la nation canadienne.

Loin d'être un facteur négatif, le rapatriement de la constitution est donc l'occasion de renouveler un pays dont nous sommes fiers.

C'est M. Roger Motut qui a remercié le conférencier au nom du Conseil Consultatif Canadien sur le Multiculturalisme. Il lui a remis deux livres en souvenir de son passage à Edmonton.

ERRATUM

Nous nous excusons de l'erreur dans l'annonce du Théâtre Français d'Edmonton dans notre édition du 17 octobre. Il fallait lire Réginald Bigras et non Régimbalt.

T.F.E.

ON Y ÉTAIT ... NOUS Y SOMMES!

Par Silvie Pollard-Kientzel

Le 18 octobre dernier, Francophonie Jeunesse tenait au salon des étudiants de la Faculté Saint-Jean, une conférence de presse annonçant la sortie d'une trousse historique des francophones de l'Ouest du Canada, intitulée «On y était...nous y sommes».

Conçu par la Fédération des Jeunes Canadiens français, et sur la demande de la jeune population des provinces de l'Ouest, ce document aurait dû, s'il n'avait rencontré quelques problèmes de publication, sortir à temps pour le festival historique de Batoche. Et c'est donc ainsi qu'après deux années de travail, la trousse se trouve dès à présent disponible, au modeste prix de 6.00 à la fois au siège de Francophonie Jeunesse Alberta, et au Carrefour.

«On y était...nous y sommes», est une trousse pédagogique consacrée exclusivement à l'histoire des francophones du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, et s'adresse d'abord aux étudiants francophones des classes du secondaire.

En plus des deux cent fiches biographiques, chronologiques ou de récits historiques, la trousse renferme des cartes, des tableaux explicatifs, un journal «La gazette de la femme du colon», et même un jeu de société faisant appel aux connaissances historiques acquises. Le tout est présenté dans le cadre de cinq chapitres: 1) Les voyageurs; 2) L'établissement des colons; 3) Les Métis; 4) La formation d'un pays; 5) Les questions scolaires.

Cette trousse est également accompagnée d'un guide pédagogique afin de la rendre plus profitable encore.

Le manque de matériel scolaire sur l'histoire des francophones de l'Ouest et les quelques chapitres regroupés, malheureusement incomplets n'est rien de neuf, et c'est pourquoi la fédération espère que les ministères n'hésiteront pas à acheter ces trousses afin d'en fournir les écoles bilingues.

Cette partie de l'histoire que dénonce la trousse, aussi francophone soit-elle, serait sans doute d'intérêt à tout étudiant anglophone. Malheureusement, rien ne sera fait pour qu'une traduction soit effectuée: «Notre comité s'adresse vraiment aux francophones...mais si quelqu'un est intéressé à continuer l'action amorcée en traduisant la trousse, nous n'y voyons aucune objection...» a, à ce sujet, déclaré Richard Ulliac de Francophonie Jeunesse Alberta.

Bien que cette trousse, à l'opposé de celle, un peu différente toute fois, sortie par le Bureau du Commissaire aux Langues officielles, ne soit pas distribuée gratuitement, elle devrait faire son chemin, déjà, le Manitoba a beaucoup acheté, ne serait-ce que pour aider à la réalisation d'un cours sur l'histoire des Canadiens français de l'Ouest donné dans les écoles bilingues pour la première fois. D'autre part, depuis trois semaine, CHFA a fait de cette trousse le prix de son concours historique.

Le premier

Programme de français



Les professeurs sont venus accueillir le nouveau programme de français.



Georges Robert souhaite la bienvenue à Roch Marcoux, animateur des deux journées de perfectionnement.

Par Chantal Lamothe

UNE PREMIERE! Un nouveau guide pédagogique pour l'enseignement du français de la première à la douzième année, est officiellement lancé. Environ 125 professeurs d'Edmonton et des alentours sont venus accueillir ce guide. Pendant deux jours, ils en ont pris connaissance.

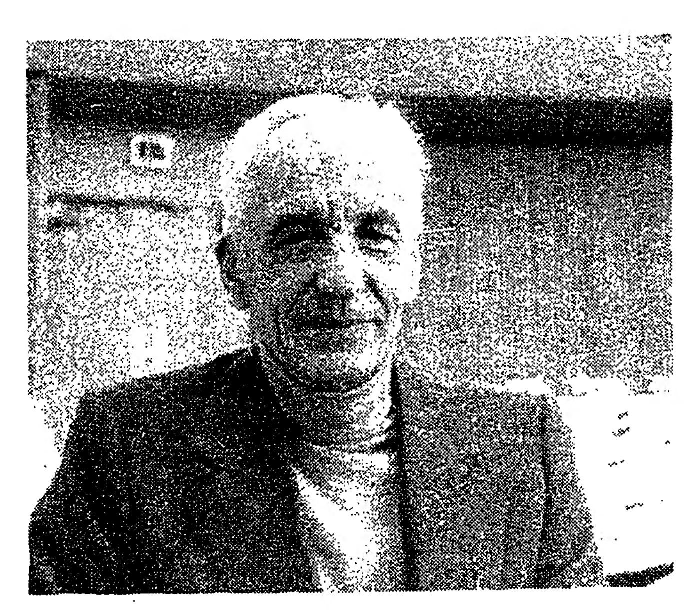
Depuis belle lurette, les professeurs des écoles bilingues étaient dotés d'outils de travail très restreints. A l'automne 79, le Ministère de l'Education s'est enfin décidé à mettre sur pied, un programme officiel. Après un long travail, un guide pédagogique de français basé sur la méthode dynamique a vu le jour.

La grammaire traditionelle s'est toujours attardée à l'étude du bon usage. Le nouveau guide lui, a opté pour l'emploi spontané de la langue. Dans un deuxième temps, il attache une importance au perfectionnement tout en mettant l'accent sur la communication et la mise en situation.

L'enseignement du français en milieu minoritaire peut-être une tâche bien lourde. Pour M. Lavallée, Conseiller Pédagogique au Ministère de l'Education, «c'est un défi à relever et cela a toujours été. L'engagement des professeurs et l'appui des parents sont les éléments les plus importants».

De son côté, M. Roch Marcoux, Conseiller Pédagogique pour la Commission Scolaire Catholique de Sherbrooke, s'est prononcé sur l'importance de la grammaire. Dans son message, il a insisté sur «l'apprentissage, le résultat d'expériences. L'enfant n'apprend pas en se faisant révéler des grandes règles, il apprend en essayant dans un climat stimulant et affectif. Et c'est aux professeurs de créer ce climat.» Rappelons que M. Marcoux a beaucoup travaillé avec cette méthode dynamique et il est venu à Edmonton comme animateur officiel de cette session, pour faire partager son expérience.

L'avenir par les gènes



Le Professeur Jean Dausset co-récipiendaire du prix Nobel de la médecine 80.

Par Chantal Lamothe

M. Dausset, co-récipiendaire du Prix Nobal de la médecine en 80, vient de faire faire au monde entier, un pas vers l'avant.

Il a déjà connu de grands succès dans le domaine de la transplantation particulièrement pour la greffe de rein. Il prévoit être en mesure d'identifier la vulnérabilité à la maladie des individus, très bientôt. Et il ouvre une porte pour connaître davantage la défense de l'homme par rapport aux bactéries.

Lors d'une conférence scientifique à Edmonton, le Professeur français Jean Dausset a expliqué.

Tout cela se passe avec quatre gènes situés au centre du chromosome numéro six. Faisant partie d'un système génétique complexe appelé HLA. Ces gènes ont la particularité de contrôler la reconnaissance de la parenté cellulaire et la réaction de défense contre les étrangers. En d'autres mots, ces gènes décident de la compatibilité ou du niveau de défense que l'individu doit avoir envers les éléments extérieurs. Par exemple les virus, les bactéries, ou un organe greffé tel le rein, si son niveau de défense est faible, il est plus sujet à la contamination. Par contre une greffe de rein aurait plus de chance de succès. Mais comment savoir?

Puisque ces gènes détiennent toutes ces informations, ils détiennent donc, par le fait même, la carte d'identité de compatibilité de chaque individu.

Maintenant, pour faire une greffe de rein, il s'agit de trouver le donneur possédant la carte d'identité la plus semblable au receveur.

La même chose pour les maladies, cette carte d'identité permettra de savoir quels sont les gens plus susceptibles de recevoir tel ou tel virus. Une prévention individuelle et collective deviendrait possible.

Bref, l'avenir non plus par la boule de cristal mais par les gènes.



Encouragez nos chercheurs.

2,000 CHEVALIERS EN ALBERTA

par Chantal Lamothe

« L'Alberta sera l'hôte de la Convention Suprême des Chevaliers de Colomb en 85-86. Peut-être bien, au futur Centre de Convention d'Edmonton».

«La réponse officielle nous sera donnée d'ici quelques mois», a déclaré M. Philippe Villeneuve, Trésorier provincial des Chevaliers de Colomb. Cette Convention regrouperait 2,000 Chevaliers de différents pays.

La nouvelle a pris forme lors du passage en Alberta du Chevalier Suprême Virgil Dechant. Accompagné de dix Officiers Suprêmes, il a visité Calgary, Red Deer, Edmonton.

A Edmonton, lors d'un dîner en son honneur, M. Dechant a parlé de la direction que les Chevaliers de Colomb se donneront pour l'année à venir. «Faire quelque chose pour l'amélioration des liens familiaux. Appuyer le groupe de pro-vie, contre l'avortement.»

Pour ce qui est de l'immédiat, les Chevaliers de Colomb d'Edmonton se préparent à célébrer le 75e anniversaire de l'Alberta, le 30 novembre. Une messe sera célébrée au Colisée d'Edmonton. Les Chevaliers attendent 20,000 personnes et tous y sont invitées.



M. Virgil Dechant, Chevalier Suprême.

Les obligations d'épargne du Canada



Par Chantal Lamothe

Attention! il est temps d'encaisser les émissions de 67-71 des obligations d'épargne du Canada. Et pour ceux qui veulent acheter des Bons , la date limite est le premier novembre.

Cette année, les obligations d'épargne du Canada fêtent leur 35e anniversaire. L'origine des obligations remonte aux jours sombres de la deuxième guerre mondiale, à l'époque où l'on s'efforçait de financer une partie importante de l'effort de guerre au moyen de la vente public. A la fin de la guerre, une enquête a été menée auprès des investisseurs. 87% d'eux, étaient favorables à un programme d'épargne après-guerre. L'enquête a révélé que les obligations d'épargne du Canada étaient surtout recherchées comme moyen d'économiser et pour pouvoir pallier aux urgences.

Les obligations d'épargne du Canada représentent 17% de la dette du gouvernement fédéral. C'est un prêt d'argent que vous faites au gouvernement fédéral.

Trois façons d'acheter des bons; retenue sur salaire: entente avec l'employeur pour une déduction faite sur chaque chèque; par paiement mensuel: entente avec une banque pour un dépôt mensuel; par paiement comptant: payer directement un certain montant. Le montant doit se situer entre 100.00 et 35,000 par année.

Cette année le taux d'intérêt sera de 10 1/2% avec possibilité de deux options: l'intérêt régulier et l'intérêt composé.

Pour plus d'information, renseignez-vous auprès de votre employeur ou à votre banque et faites vite!

Editorial

RICHES ET PAUVRES

Nous sommes actuellement, et pour quelques années encore, une des plus riches provinces du pays.

La rapidité de notre développement est effarante.

Les tours à bureaux poussent comme de la mauvaise herbe. Les compagnies construisent des usines si vite que les employés n'ont pas le temps de s'y syndiquer avant qu'elles ne soient démolies pour être remplacées par de nouvelles, plus modernes.

De colossales fortunes s'amassent au détour d'une transaction.

***

Mais derrière cette explosion de richesses, cette frénésie du capital, se cache une misère que la hauteur de notre niveau de vie fait paraître encore plus noire.

Nos enfants croupissent et se font maltraiter dans des familles d'accueil mal sélectionnées, faute de budgets.

Nos assistés sociaux dans le besoin ne peuvent survivre avec leurs maigres revenus qu'en s'entassant à plusieurs dans des taudis qu'on laisse se démolir tout seul jusqu'à l'[illegible]

Nos femmes ne peuvent marcher seules sur la rue, à l'heure qui leur plaît, tellement les avances sont répétées, la menace de viol est constante.

Nos vieillards doivent eux-mêmes déneiger leurs trottoirs, l'hiver, par jour de tempête, faute de budgets.

Et que dire de la violence qui partout augmente?

***

On pense bien sûr à demain, après le pétrole, diversifier les investissements, les industries.

Mais pourquoi ne pas investir aussi dans les ressources humaines, pour employer un terme d'affaires?

Ou, pour être un peu machiavélique dans notre souhait, la population étant l'unique réservoir de travailleurs permettant de faire grossir le capital de demain, ne serait-il pas rentable d'y investir?

Pourquoi attendre les suicides et les révoltes?

Le lecteur a la parole

Sujet: Lettre de M. James Dunlop au Franco le 10 octobre 1980

Monsieur,

Si nous nous sommes quelque peu révolté contre les propos de M. Lougheed au sujet du 2.2 p.c., c'est qu'il utilise un forum national encore une fois afin de minimiser la valeur et l'importance de la francophonie albertaine pour justifier son refus d'appuyer l'entérinement des droits linguistiques dans la Constitution canadienne. Nous sommes fâchés d'entendre dire que nous n'avons aucun droit et que nous ne devrions même pas y aspirer parce que nous ne sommes qu'une infime minorité. Et nous insistons que c'est faux.

Nous avons obtenu nos chiffres, comme vous, de Statistiques Canada et nous avons également fait usage des recensements de 1971 et de 1976. Nous sommes donc convaincus qu'il y a effectivement 150,000 francophones en Alberta et peut-être plus.

D'abord, il faut s'entendre sur le concept francophone. Il est écrit dans les Statuts et Règlements de l'ACFA, à l'article II, au sujet du membre: «toute personne... possédant une connaissance suffisante de la langue française...» peut devenir membre de notre association. Ajoutons aux deux définitions que vous avez mentionnées. Tout d'abord, celle du petit Robert: un francophone est quelqu'un «qui parle habituellement le français», celle de Larousse, quelqu'un «qui parle français», et enfin, la définition du dictionnaire Quillet: «Habitant d'un pays étranger utilisant le français comme langue courante.» De fait, il est un dénominateur commun à ces trois définitions. Il ne s'agit pas de langue maternelle, mais bien de langue parlée couramment. De là la définition de l'ACFA. C'est donc dire que lorsque M. Lougheed parle de «...population which speaks French» il parle de tous les francophones de l'Alberta qui sont par définition des personnes qui parlent le français. Nous pouvons donc inclure dans nos chiffres les Européens qui parlent le français, les Canadiens-français, bien sûr, les Québécois, les Acadiens, et même les anglophones qui parlent le français. Alors, vous voyez, ce n'est pas au niveau des chiffres que nous ne sommes pas d'accord, c'est plutôt au niveau de la définition du terme francophone.

En plus de Statistique Canada et des recensements, nous avions comme source d'information une petite enquête conduite par le Franco-Albertain auprès des quatres bureaux de la Main-d'Oeuvre à Edmonton. Selon ce journal, les quatre bureaux d'Edmonton reçoivent en moyenne 340 Québécois, nouvellement arrivés, par mois. En plus, 90 p.c. d'entre eux ne parlent que le français. Il est impossible d'arriver à des chiffres très précis sur la migration des francophones en Alberta. Cependant, le Ministère des Affaires fédérales et interprovinciales de l'Alberta énonce qu'entre 1976 et 1979, la migration s'élève à environ 300,000 venus de tous les coins du pays; l'ACFA estime qu'environ 25 p.c. de ces gens sont francophones, reflétant ainsi le pourcentage de francophones dans le Canada entier. Donc il y aurait 72,000 nouveaux francophones en Alberta depuis 1976. Ajoutez à cela les 45,000 qui y étaient déjà d'après le mini-recensement de 1976 et vous arriverez à un total de 117,000 francophones. Il ne faut pas oublier toutes ces autres personnes qui parlent français. Nous sommes convaincus qu'il y a en Alberta, en 1980, au moins 150,000 francophones.

Si nous avancons de tels chiffres, c'est pour corriger les politiciens qui peuvent induire le public en erreur et qui parfois cherchent à nous amoindrir parce que cela fait leur affaire. En plus de regarder la réalité en pleine face, il faut aussi tenir compte des progrès et surtout ceux qui nous raniment d'espoir pour que l'on puisse y croire à ces «projets d'avenir valables», dont vous parlez.

Paul Denis
Relations publiques.

Journal hebdomadaire publié le vendredi, au service des 100.000 Franco-albertains depuis l'année 1928.



Directeur intérimaire
Réal Tremblay

Rédactrice
Silvie Pollard-Kientzel

Composition
France Sénéchal

Correspondante
Chantal Lamothe

Publicité
Claire Labrosse

Administration
Hélène Plante

Graphisme et montage
Robert Blaquière

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN 10014-109rue Edmonton, Alberta T5J 1M4 Téléphone (403) 423 56 72

L'abonnement annuel vaut 12. 00 dollars
20. 00 dollars pour 2 ans

Le FRANCO est imprimé sur les presses de Westweb Press, Boite postale 5088, Station "E", Edmonton Alberta T5P 4C1.

Enregistré comme courrier de deuxième classe no.1881

Rivière-la-Paix

RENDEZ VOUS 1980

Par Silvie Pollard-Kientzel

Tout comme l'an passé, les francophones de la région de Rivière-la-Paix ont tenu à mettre sur pied le Festival Rendez-vous, et les organisateurs du Comité (Association canadienne-française, les comités culturels et du Carrefour, la Débâcle et la bibliothèque Dentinger), ont voulu offrir dès la reprise des activités socio-culturelles de l'automne, une programmation diversifiée afin de plaire à chacun.

Deux spectacles, dont «Tartuffe» de Molière, présenté par le TFE, et diverses pièces offertes par le Cercle dramatique local, la Débâcle, suivis par le mime Claude St-Denis, débuteront le Festival. Etant donné le succès remporté par le film français présenté au Cinéma 400, lors du Festival de 1979, un autre film s'est ajouté cette année au programme: Cordélia, ou une Lampe à la fenêtre.

Puisque le semaine du livre pour enfant a lieu cette année du 17 au 22 novembre, pourquoi ne pas en faire profiter le Festival Rendez Vous? Une exposition de livres y a donc trouvé sa place alors que simultanément, les disques, cassettes et même oeuvres d'art ou d'artisanat seront eux aussi présentés au public. Et pour ceux venus visiter les expositions, une soirée sera organisée avec les artistes locaux, soirée intitulée «Talents de chez nous».

Les Blés d'Or, aussi appréciés que connus dans la région, seront là le 22 novembre pour clore le Festival, juste avant la toute dernière activité qui ne pourrait être autre qu'une danse-cabaret.

MERCI

Par la voix du «Franco», Mme Rossanna Fontaine et les membres de sa famille désirent remercier on ne peut plus sincèrement toutes les nombreuses personnes qui leur ont manifesté leurs sympathies, après la mort de Jean-Marie, par offrande de messes, cartes et lettres, tributs floraux. Un merci spécial aux porteurs d'honneur, amis intimes du cher disparu. Merci aussi aux membres de la chorale pour leurs magnifiques chants.

Puisse Dieu vous récompenser tous de ce merveilleux témoignage d'affection et d'amitié.

La famille Fontaine.

Vous avez aimé ce numéro du Franco?

Laissez nous le savoir, ça encourage!

Vous ne l'avez pas aimé?

Dites-nous le, nous ferons mieux!

Lettres au FRANCO

LE FRANCO se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres au FRANCO" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres au FRANCO, 10014, 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4

EN PROVINCE

Par Chantal Lamothe

Saint-Paul

Le Cercle dramatique de Saint-Paul a décidé de terminer prématurément sa tournée albertaine, entreprise en septembre. Les acteurs étant à leur première tentative dans une production d'envergure se sont sentis très épuisés. L'énergie dépensée à jouer et à se déplacer n'a peut-être pas été proportionnelle aux encouragements qu'ils attendaient des spectateurs.

Red Deer

Les cours d'anglais qu'avait organisés l'ACFA sont maintenant en marche. Tout semble aller comme sur des roulettes.

Aussi, le vent a-t-il soufflé qu'une galerie d'art pourrait bien devenir réalité pour les francophones de Red Deer...

Fort McMurray

Malgré les problèmes de pollution à Fort McMurray, les gens de là-bas ne semblent pas se porter plus mal. Le 8 novembre, un bingo crié dans les deux langues aura lieu. Les profits iront au comité d'éducation pour acheter des livres aux écoles d'immersion.

Morinville

Une pré-maternelle, Les Lutins, vient d'ouvrir ses portes. Il s'agit d'une classe d'immersion française pour les petits de 3-4 ans.

Bonnyville

Le mercredi 22 octobre dernier, a eu lieu l'assemblée des candidats au poste de commissaire pour le quartier Ouest du district scolaire de Lake Land. Tout s'est déroulé dans une atmosphère de coopération. Les élections des commissaires de Bonnyville auront lieu le 4 novembre prochain.

Plamondon

Les gens de Plamondon se préparent à une retraite qui aura lieu du 2 au 6 novembre.

LETHBRIDGE

LE FRANCO SUD

- nouvelles -

Véronique Renaud a été choisie comme représentante de Lethbridge au conseil de Francophonie Jeunesse de l'Alberta. Elle assistera à la prochaine réunion qui aura lieu probablement le 29 novembre à Edmonton.

Le Club français de l'Université de Lethbridge a aussi décerné un prix: remboursement du coût des livres de français pour le premier cours de français suivi à l'Université. Un seul prix a été décerné, au meilleur étudiant de la 12e année.

Monsieur Eugène trottier, directeur du membership provincial, est venu passer quelques jours chez nous. Nous l'en remercions et déplorons le fait qu'il ait du rentrer à Edmonton à cause de certaines pressions lui provenant de son bureau et du travail qui se faisait attendre depuis trop longtemps. Nous espérons néanmoins que son séjour lui a plu et que notre première neige de l'année ne l'a pas trop pris par surprise.

Monsieur Laurent Conad, trésorier exécutif de la Régionale, a été choisi pour représenter les francophones de Lethbridge et leurs intérêts auprès du comité de la programmation de Radio-Canada de la Commission culturelle. Laurent se dit très anxieux de commencer à émettre ses idées et opinions sur ladite programmation.

- annonces -

Le club Rencontre organise une soirée de rencontre entre francophones et anglophones pour converser et se connaître, tous les mercredis soirs, de 19h30 à 21h30, au centre culturel de Lethbridge, 402-8e Rue sud. Café et biscuits seront servis. Pour information: 328-8506.

Le Théâtre français d'Edmonton présentera «Tartuffe» le 15 novembre à l'école Fleetwood Bawden(Old Gym) à 20h00 . Admission: membres 5.00, non-membres: 6.00, étudiants et personnes de l'âge d'or: 4.00.

Cours de fléché: Endroit: Your House, 418-9eRue sud, Lethbridge. Enseignante: Marie Paule Aberle. Dates: les 5, 12, 19, 26 novembre de 13h00 à 16h00; les 10, 17, 24 novembre de 19h00 à 21h00.

S'iscrire assez longtemps d'avance car nous avons besoin d'un nombre minimum et maximum d'inscriptions pour ce cours.

5.00 requis avec l'inscription à Your House. Pour de plus amples renseignements, composer le 328-3855: Marie Paule Aberle.

Nouvelles heures du Carrefour de Lethbridge: de 13h00 à 17h00 du lundi au samedi inclusivement. Les livres Harlequin y sont maintenant disponibles ainsi que beaucoup de nouveautés intéressantes.

Le 21 novembre aura lieu une grande soirée de la Ste-Catherine, au Centre culturel régional. Chacun doit apporter sa nourriture ou de la nourriture, car c'est un «pot-luck». Un artiste local a été invité. C'est une jeune étudiante de l'Université de Lethbridge. Elle fera un spectacle de chansons folkloriques genre Vieille France, accompagnée à la guitare. Ce spectacle est l'aboutissement d'un cours d'étude indépendante suivi au département des langues modernes de l'Université sous la direction du professeur Gaston Renaud. La chanteuse folklorique est Dona Calderwood.

Lundi 27 octobre, réunion du comité exécutif de la Régionale.

Samedi le 1 novembre, aura lieu une réunion du Conseil régional ayant pour but principal d'approuver le budget 1981 de la Régionale.

Le comité provisoire d'organisation d'une Alliance Française à Lethbridge se réunira mercredi le 29 octobre chez Dough Peterbridge, président de ce comité. On se penchera sur un questionnaire à envoyer à certains segments de la population de Lethbridge pour savoir si l'intérêt est suffisant à l'heure actuelle.

- félicitations -

Félicitations à Daniel et Jacynthe Leblanc. Daniel est un ancien membre de la Régionale et le président 1977-78 du Club français de l'Université de Lethbridge. Félicitations à l'occasion de la naissance d'un fils, né à la fin de septembre dernier.

Félicitations aux gagnants des certificats d'honneur offert par la Régionale au meilleur étudiant de français langue seconde de l'école Winston Churchill High School. Ce certificat a été décerné au meilleur étudiant de 10e, 11e et 12e années.

- ANNIVERSAIRE -

Le 1er novembre
Wayne Birch

Le 3 novembre
Gaston Renaud
Mildred Landry

Le 5 novembre
Richard Fletcher

Le 7 novembre
Paul Gagnon

- nécrologie -

Nos sincères condoléances à Dough Peterbridge à l'occasion du décès de son père.

Nos sincères condoléances à la famille Gentleman pour la perte de leur mère, Madame Dorothy Gentleman, qui a dirigé pendant maintes années une maternelle. Elle est décédée à l'âge de 75 ans, le premier octobre, enterrement le 6 octobre. Le service a eu lieu à l'Eglise Southminster United Church. Les porteurs étaient tous de nationalités différentes. Elle avait publié un recueil de poemes en 1940.

ACFA

SA POSITION

Par Chantal Lamothe

L'Exécutif de l'ACFA s'est réuni le mercredi 22 octobre dernier. Le rapatriement de la Constitution fut un des points discuté. Quelle est donc la position de l'ACFA par rapport à cela? ...

M. Paul Denis s'est fait le porte parole de l'exécutif. «L'ACFA adopte une position favorable au rapatriement de la Constitution. Notamment à l'article 23, c'est à dire à l'inclusion des droits linguistiques des minorités officielles. Nous pensons que c'est un pas en avant. Mais ce n'est pas le maximum de ce qu'on voudrait».

Par exemple, «droit à l'enseignement... où le nombre le justifie...dans une région donnée. Aucune autre indication n'est ajoutée à savoir qui décidera de cela le gouvernement provincial - fédéral - la cour suprême? ? ? D'autre part, rien ne spécifie dans la Constitution, que le contrôle du système scolaire est dans les mains de la minorité officielle comme c'est le cas au Québec pour la minorité anglophone».

L'ACFA n'a pas voulu se prononcer sur les autres points de la constitution, «ce n'est pas de son expertise, a dit M. Denis, mais nous sommes sympathique à l'inclusion des droits des autochtones dans la constitution.»

Malgré les quelques ambiguités de l'article 23, l'exécutif de l'ACFA, représenté par Léo Bosc, Roger Lalonde et Gaston Renaud, s'est prononcé à 100% en faveur du projet du rapatriement de la Constitution lors de la réunion de la FFHQ, les 25 et 26 octobre.

suite en page 5

LE 2 NOVEMBRE

Frank BACHELOR, Calgary
Claude BOUTET, Calgary
Rosaire BROCHU, Slave Lake
Mme Yvonne CHABOT, Donnelly
Michel CHENARD, Tangent
Mme Julie DOYON, Edmonton
Mlle Dianne DUBOIS, Rivière-la-Paix
David GERVAIS, St-Albert
Aldas J. GRENIER, Bonnyville
Maurice LAPOINTE, Edmonton
Mme Phyllis MENARD, Fort McMurray
Mme Yolande MOQUIN, Edmonton
Mme Madeleine OUELLET, Calgary
Raymond PREVOST, Bonnyville
Sylva SERVANT, Falher
Mme Jacqueline TREMBLAY, Edmonton
Mme Laura TREMBLAY, Edmonton
Fernand TURCOTTE , Jean Côté
Yvonne TURCOTTE, Falher

LE 3 NOVEMBRE

Mme Sylvia ADAM, Edmonton
Mme Juliette AMYOTTE, Mallaig
François BERTOLUS, Edmonton
Philippe BRIANDET, Mallaig
Mme Hélène CHARTIER, Fort McMurray
Mme Marie CHENARD, Tangente
Edmond CHOUINARD, Falher
Mme Colette DELANEY, St-Albert
Mme Noëlla FAUCHER, St-Paul
Ernest FORREND, Saint-Paul
Mme Aurore GELINAS, Edmonton
Mme Annette GERVAIS, Mallaig
François GUIBAT, Calgary
Mme Lorraine LABOSSIERE, Coquitlam, B.C.
Mme Aline LAFLEUR, Langley, B.C.
Yvon H. LEFEBVRE, Calgary
Mme Colombe MORISSETTE, Edmonton
Major Jean PARISEAU Ottawa
André POMERLEAU, Saint-Paul
Mme Denise RICHARD, Edmonton
Henri RIOUX, Edmonton
Louis SYLVAIN, Girouxville
Gérard ST-JACQUES, Beaumont
Richard THERRIAULT, Donnelly
Mme Adèle VAILLANCOURT, Calgary

LE 4 NOVEMBRE

Mme Thérèse AMYOTTE, Mallaig
Jacques O. AUBIN, Whitecourt
Armand L. BEAUDOIN, Tangente
Fernand R. BELZILE, Edmonton
Antoine BOUCHARD, Saint-Isidore
Germain R. FORTIER, Vimy
André GERMAIN, Wandering River
Sr. Aimée-Rose LACHANCE, c.s.c., St-Norbert,
F.J. Sr Annette LEGARE, Lac La Biche
Mme Gladys MAGEAU, Mallaig
Mme Annette MAGNAN, Edmonton
Joseph MAHE, Saint-Paul
Donald MARCHILDON, Bonnyville
Mme Cécile RODRIGUE, Red Deer
Mme Joanna SEHN, Lac La Biche
Mme Lucie ST-ANDRE, Girouxville
André TREMBLAY, Girouxville
Paul VIEL, Bonnyville

LE 5 NOVEMBRE

Lionel BEGIN, Girouxville
Mme Marie BESSETTE, Edmonton
Philip J. DECHAINE, Sainte-Lina
Henri FORCIER, Donnelly
Jos Denis GAGNE, St-Eleanors, PEI
Mme Josée HAM, Calgary
Albert HUSEREAU, Bonnyville
Mme Gladys LIBOIRON, Bonnyville
Arthur MOISAN, Edmonton
Marie-Yvonne SMITH, Calgary
Mme Cécile SYLVESTRE , Tangente
Léo VASSEUR, Bonnyville

LE 6 NOVEMBRE

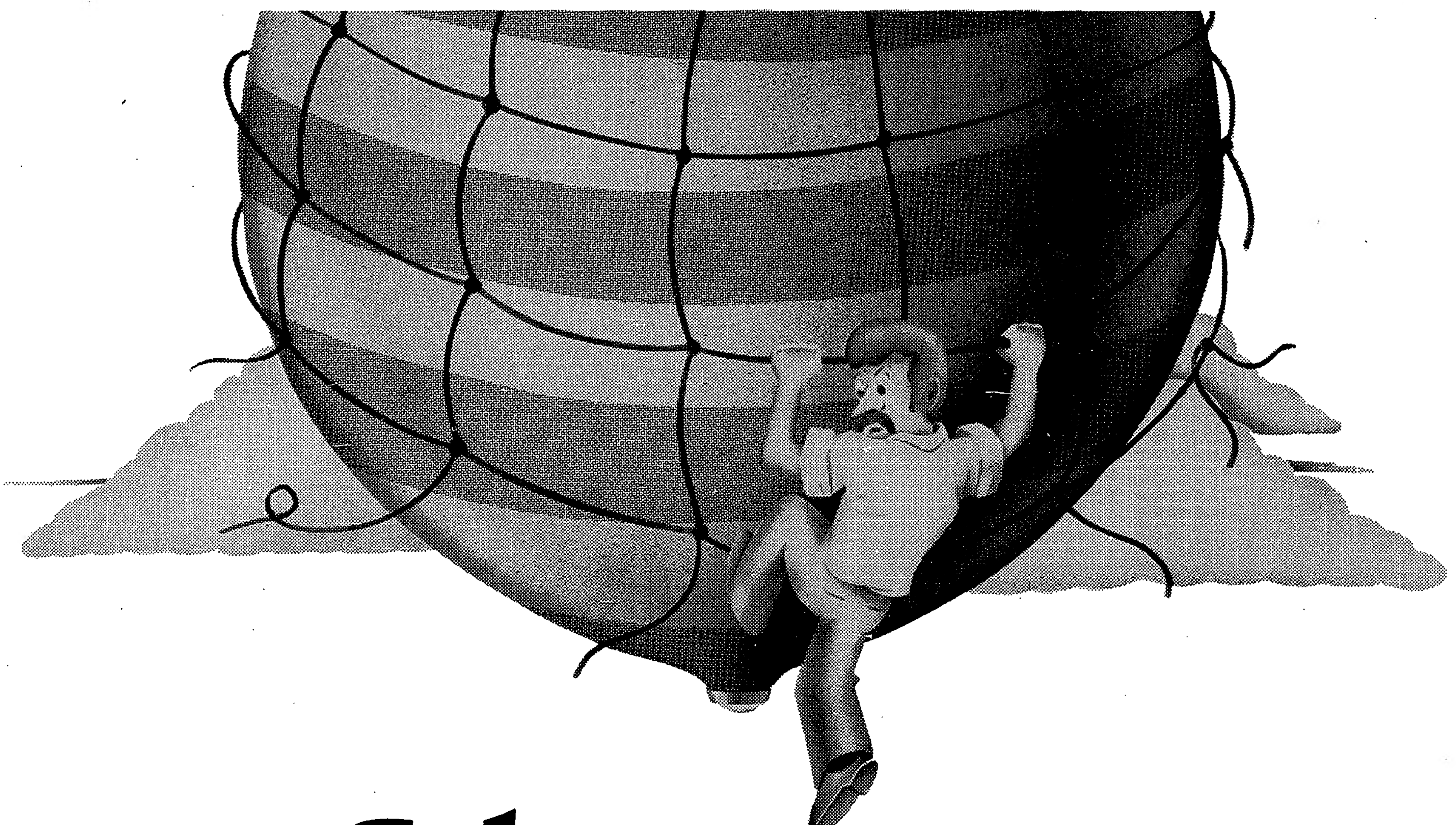
R.F. Yvon BOULIANNE, o.m.i., Saint-Albert
Mme Sylvia CYR, Falher
Claure F. DALLAIRE, Ottawa
Jean DESPINS, Guy
Mme Francine DUBE, Calgary
Mme Monique LAJOIE, La Corey
Mme Marie LEFEBVRE, Therien
Michel M. LEHODEY, Edmonton
Ovila MORISSETTE, Edmonton
Léo NOLETTE, Girouxville
Louis PEREPELECTA, Saint-Albert
Mme Louise PLANTE, Saint-Paul
Félix ROBINSON, Saint-Paul

LE 7 NOVEMBRE

Mme Gracia AUBIN, Edmonton
Robert BOUCHARD, Saint-Paul
Mlle Marie-A. COPPS, Calgary
Mme Anna DESAULNIERS, Falher
Paul GAGNON, Medicine Hat
Michel GAUDOT, Hay River, N.W.T.
Laurent E. GAUTHIER, Donnelly
Reg GENDRON, Grande Prairie
Mme Diane GRIFFIN, Edmonton
Louis P. JUBINVILLE, Saint-Paul
Roger LAFRENIERE, Bonnyville
Mlle Brigitte LUSSON, Clyde
Mme Berthe MORIN, Edmonton
Mme Laura NOEL, Falher
Michel PERRON, Saint-Albert
Marcel PLAMONDON, Plamondon
Gérard PLOUFFE, Calgary
Roland POMERLEAU, Saint-Paul
Mme Lisette RIPOEL, Red Deer
André ROULEAU, Red Deer
Henri ROULEAU, Grande Prairie
Mme Louise ULLIAC, Atmore
Mme Estelle VILLENEUVE, Fort McMurray

LE 8 NOVEMBRE

Mme Denise CHAYER, Calgary
Sr Emilienne COTE, c.s.c. Edmonton
Sr Claire DARGIS, s.c.e., Edmonton
René DESPINS, Fort McMurray
Roger DION, Red Deer
Gérard DUBOIS, Jean Côté
J.A. DURAND, Edmonton
Mme Bernadette FORTIN, Grand Centre
Mme Rose GAUDOT, Hay River, N.W.T.
M. Walid HADDAD, Edmonton
Lucien LACOMBE, Bonnyville
Claude LAFOND, Bonnyville
Léonard A. MERKOSKY, Edmonton
Mme Roseline McINTOSH, Calgary
Mme Brigitte POULIN, Saint-Paul
Mme Yvette RICHER, Plamondon
Donald RIOPEL, Picardville
Laurier TURCOTTE, Bonnyville
Daniel TURMEL, Bonnyville



suite de la page 5

L'ACFA ou plutôt son Exécutif a donc pris position par rapport au projet de rapatriement de la Constitution. Mais quelles ont été les actions entreprises à ce sujet? Bien sûr, il y a eu la pétition (pour le droit à l'enseignement en français..). Mais ce projet du comité pour l'unité du Canada n'est pas directement relié au projet de rapatriement. M. Lalonde a déjà aussi déclaré, non officiellement, «qu'il y a eu une réaction d'enthousiasme au sein de l'ACFA» lors de l'annonce du projet de M. Trudeau.

Comme l'a dit M. Paul Denis, «pas d'actions sont prévues pour l'avenir, à ce sujet. Au point où l'on en est maintenant, l'enjeu va se faire malgré nous».

Mais au-delà d'une simple prise de position, qui n'a d'ailleurs pas été rendue publique, un tel événement n'aurait-il pas mérité un traitement plus en profondeur. On est d'accord avec le fédéral, bien sûr. Mais que dire du provincial. N'aurait-il pas fallu faire des pressions plus agressives auprès du gouvernement Lougheed, pour le faire changer de position?

SUPERCLEF
LE STADE DU DISQUE



M. Robert Lemay, gérant des disques chez Superclef

Le 1er novembre 1980, Edmonton sera choyé; un nouveau magasin de disques et stéréos... Un super magasin nommé SUPERCLEF, d'une superficie de 18,200 pi.^{2} plus qu'un terrain de football. 140,000 long jeux passeront entre les mains des clients.

L'ouverture de Superclef se fera en grand: des cadeaux de toutes sortes, T-shirts, macarons, 45 tours, posters, et pour finir, le tirage d'une collection de disques. A quoi peut-on s'attendre de plus?

Selon Robert Lemay de Rockland Ontario,, gérant des disques, Superclef a un point fort: Le service au client. Un centre d'information sera à la disposition de tous; on fera même des commandes de disques n'importe où. «Nous importons des Etats-Unis, de l'Europe et passons par les compagnies Almada et Trend pour nos importations internationales» de rajouter M. Lemay.

Bonne nouvelle pour les amateurs de jazz, cette section sera la section privilégiée de Superclef.

Superclef fait partie de la compagnie TREBLE CLEF Ltd. que l'on retrouve à Montréal et un peu partout dans l'est du pays. Ayant 23 ans d'existance, elle compte ouvrir des magasins de disques et stéréos de taille ordinaire à Edmonton, Calgary et Vancouver.

Superclef sera le fournisseur du magasin de livres et disques Le Carrefour à Edmonton et son sous-distributeur, pour les compagnies de disques.

Pour le consommateur les disques de Superclef ne seront ni plus ni moins chers que dans les autres magasins. La vaste sélection de disques et appareils stéréo et le service personnalisé feront cependant compétition.

CASO
C'est quoi?

Par Chantal Lamothe

«Plus de parachutage! On se prend en main. On va chercher les spectacles qu'on veut». Voilà l'objectif que s'est donné CASO, Coopérative d'achat de spectacles de l'Ouest.

Depuis octobre 79, Angèle Bourdeau et Michel Régimbald travaillaient, pour la région d'Edmonton, à mettre sur pied une organisation de spectacles. Avec d'autres provinces de l'Ouest, c'est devenu une réalité, CASO existe.

Le besoin d'avoir une organisation cohérente et logique de spectacles a donné naissance au projet. Puisqu'une seule petite région n'avait pas assez de pouvoir, plusieurs petites régions se sont mises ensembles. Enfin, une série d'abonnements a permis de créer un public à l'avance.

CASO, coopérative à but non lucratif, fonctionne assez bien pour sa premièra année. L'Office des tournées du Conseil des Arts du Canada a subventionné une partie du premier projet. Le programme est déjà en branle pour l'année prochaine. Un sondage sur la programmation des tournées sera prochainement distribué.

Selon les organisateurs, «CASO, c'est un moyen d'aider les talents locaux, c'est aussi un moyen de ne plus avoir des spectacles qui nous tombent du ciel sans vraiment les vouloirs. C'est se prendre en main, se créer des fonds pour faire les spectacles qu'on veut.»

Un ancien de CHFA
Décès de Gérard Lachance

M. Gérald Lachance, qui avait fait ses débuts à la radio à CHFA d'Edmonton, est décédé le 7 octobre dernier à Londres.

Interviewer-reporter pour l'émission «Antenne 5» à Radio-Canada, M. Lachance se trouvait en service commandé en Grande-Bretagne, en France et en République fédérale allemande d'où il avait fait parvenir ses dernières entrevues le 4 octobre.

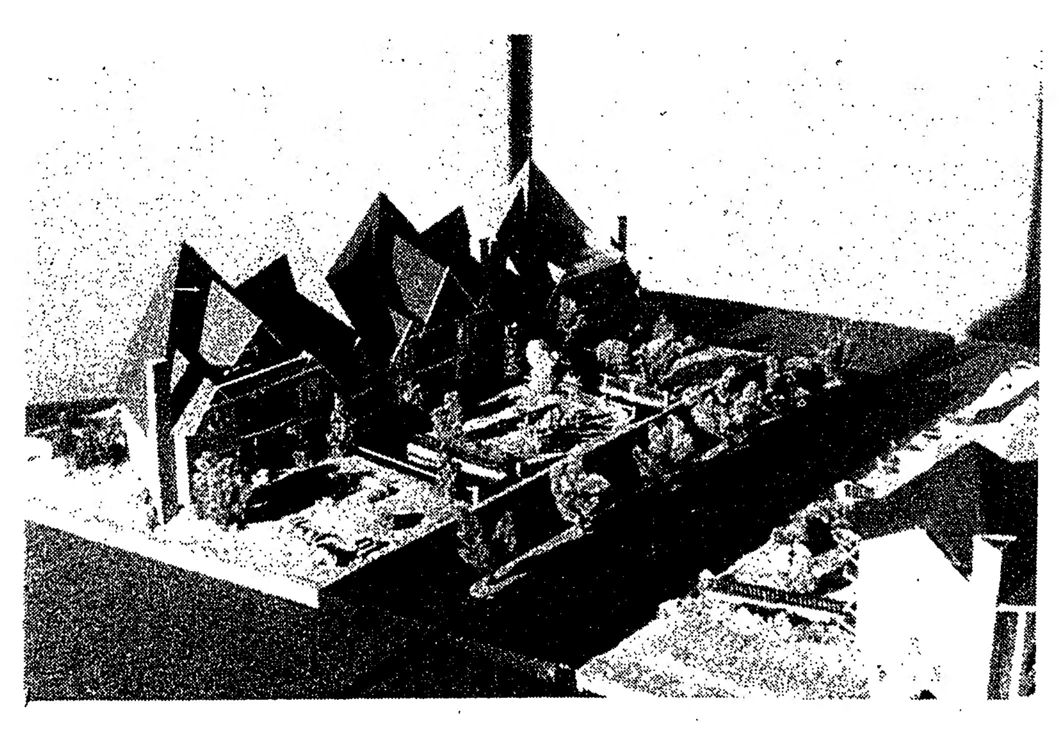
Né en 1932, il aurait eu 49 ans le 15 février. Après ses débuts à CHFA, M. Lachance entrait au service de la Société Radio-Canada à Moncton (CBAF).

En 1964-65, il avait servi de commentateur aux Nations Unies (anglais et français) pour le Voix de l'Amérique et quelques autres stations. Il a ensuite agi comme conseiller technique en radiodiffusion à Yaoundé (Cameroun).

Un premier infractus l'avait frappé il y a dix ans environ. A Londres, mardi, une attaque cardiaque soudaine a eu raison de cet as interviewer que ses collègues de Radio-Canada sont unanimes à regretter.

En période estivale, c'est habituellement à M. Lachance que l'on confiait la suppléance comme chef d'antenne à l'émission «Montréal Express».

Une maison peu conventionnelle


Une nouvelle maison basée sur le concept des alvéoles.

Etes-vous fatigué de vivre entre quatre murs? Et bien M. Paul Côté a trouvé la solution à vos problèmes. Cet inventeur vient de mettre au point une maison à six côtés, «unique au monde».

Le concept de base est un transfert à partir du carré conventionnel de 90 vers une nouvelle forme hexagonale de 60. Les abeilles y avaient déjà pensé.

Cette invention porte sur des unités semblables, à base triangulaire, rattachées les unes aux autres. L'arrangement des maisons est tel que le devant et le derrière de chacune font face à une rue. Si le devant d'une maison s'oriente vers le sud, le devant de la maison voisine s'oriente vers le nord. La propriété de chacun est séparée par une entrée de voiture.

Le sous-sol offre l'emplacement pour deux autos. Sept pièces et demi sont réparties sur deux étages. Trois balcons dont deux au deuxième plancher, permettent d'admirer le paysage de l'extérieur. Un demi étage peut être facilement ajouté.

L'intérieur, avec ses pièces de six murs, ses douches triangulaires et ses escaliers à 60, n'a rien de conventionnel. On l'aime ou on ne l'aime pas, mais, on y est pas indifférent. L'ameublement ne semble pas un problème majeur, bien qu'il doive être pensé de façon différente.

L'espace extérieur, fait en fonction de l'individualité, laisse cependant peu de possibilités pour un jardin ou des activités.

Selon les experts de la Compagnie, «cette maison coûte 20% à 25% de moins qu'une autre ayant la même superficie». La compagnie Henagon Homes Ltd. détient déjà un permis de construction au Québec. Elle attend celui de l'Alberta. Selon les autorités de la ville, quelques petits réajustements devraient être faits avant. Si tout va bien, ce nouveau projet de maison se réalisera le printemps prochain.

Programme de dons de livres 1981

OTTAWA, le 21 octobre 1980 — Le Conseil des Arts du Canada annonce aujourd'hui l'ouverture du concours annuel de son programme de dons de livres. Les demandes seront reçues jusqu'au 31 décembre prochain.

Etabli en 1972, ce programme met gratuitement à la disposition de groupes et d'organismes, des lots de livres canadiens de langue française ou anglaise. Mille deux cents lots sont disponibles. Les bénéficiaires pourront choisir soit 80 ouvrages de fiction, poésie et théâtre, 80 ouvrages non-romanesques ou 40 oeuvres de littérature de jeunesse.

Sont admissibles à ce programme, les organismes qui peuvent mettre à la disposition du public ces ouvrages que leur budget restreint ne leur permet pas d'acquérir.

Les organismes intéressés à participer à ce concours peuvent obtenir un formulaire en s'adressant au Service des lettres et de l'édition du Conseil des Arts, à l'adresse ci-dessous.

Les demandes seront réparties par région et les bénéficiaires éventuels choisis par les cinq comités régionaux responsables de la coordination du Festival national du Livre de 1981. Les lots seront distribués durant le festival qui se tiendra du 11 au 17 mai prochain.

Au coeur du pays

Nouveau programme: une source de confusion

Il n'y a rien d'étonnant à ce que le secteur de l'entreprise indépendante du Canada ait du mal à comprendre les modalités d'un programme gouvernemental visant à accorder des prêts à faible taux d'intérêt aux petites firmes désireuses de financer leur expansion.

Ce concept avait été initialement proposé par John Crosbie dans le cadre du budget conservateur qui fut rejeté par le Parlement et donna aux Libéraux l'occasion de revenir au pouvoir.

Après que la Fédération canadienne de l'Entreprise indépendante, qui compte 56,000 membres, fut revenue plusieurs fois à la charge sur cette question, Allan MacEachen, ministre des Finances, présenta au printemps dernier une déclaration sur la situation économique, dans laquelle il se prononçait en faveur de ce qu'on en est venu à appeler les "obligations pour l'expansion de la petite entreprise".

C'est alors que les choses ont commencé à se corser.

Les mandarins d'Ottawa n'ont pas aimé le concept qui avait été accepté par les politiciens qu'ils sont censés servir. C'est pourquoi ils se sont ingéniés (comme seuls des bureaucrates en sont capables) à faire traîner les choses en rédigeant des lois et des règlements qui obligent les petites firmes désireuses de profiter du programme à faire face à toutes sortes d'obstacles et de tracasseries.

Il a ensuite fallu insister pour que les banques – sur qui on comptait pour administrer le programme – acceptent enfin de s'en occuper. De plus, certains banquiers ont décidé de s'adjuger une partie des avantages octroyés par ce programme, alors qu'Ottawa avait initialement prévu de les accorder dans le seul but d'aider les petites et moyennes entreprises.

Même à l'heure actuelle, on constate un écart important entre les taux d'intérêt que les banques et d'autres institutions financières perçoivent sur les obligations pour l'expansion de la petite entreprise.

Toutes ces complications montrent bien à quel point les bureaucrates professionnels et les banquiers sont réticents à adopter de nouvelles idées.

Ce qui est pire cependant, c'est que peu d'entre eux semblent être capables de comprendre l'importance du rôle joué par les firmes indépendantes et de reconnaître la nécessité d'encourager des initiatives telles que ce programme de prêts à faible taux d'intérêt.

Les responsables des décisions devraient jeter un rapide coup d'oeil sur le palmarès économique du pays. Ce n'est un secret pour personne que les petites et moyennes entreprises du Canada créent la plupart des nouveaux emplois offerts à notre main-d'oeuvre, et c'est pour cette raison qu'elles méritent d'être aidées par tous les moyens possibles.

Publié par la Fédération canadienne de l'Entreprise indépendante.

L'impromptu de Tremblay

par Adrien Gruslin

Accueilli avec toute la déférence que l'on doit à un dramaturge tel que Michel Tremblay, L'Impromptu d'Outremont n'aura pas suscité d'enthousiasme délirant. Pour de multiples raisons... Il est sans doute légitime que l'auteur des "Belles Soeurs", après Molière, Giraudoux et d'autres, ait senti le besoin d'y aller de son impromptu, cadre pour une réflexion sur la culture. On (analystes, critiques et spectateurs) lui a tant fait porter sur ce plan.

La trame est simple: à l'occasion du quarantième anniversaire de l'une d'elles, quatre soeurs se réunissent dans le salon bourgeois d'une maison d'Outremont. Et elles parlent de culture! Lorraine est le porte-parole de la culture populaire et Fernande de l'élitiste; les deux autres, Yvette et Lucille, servent plus ou moins de faire-valoir. Il s'agit toutefois d'un faux affrontement car ni l'une ni l'autre des deux cultures n'est développée et l'écrivain prend le pas sur ses personnages, spécialement en seconde partie. La question se pose: le dramaturge ajoute-t-il plus qu'il n'avait déjà énoncé à travers le cycle de la rue Fabre, de façon beaucoup plus théâtrale?

Michel Tremblay pose le problème de la difficulté de cohabitation de la "culture démocratique" et de la "culture élitiste", explique avec à propos son metteur en scène et compagnon de toujours André Brassard dans le programme du TNM d'avril dernier. Mais s'y engage-t-il vraiment? Il suffit de se reférer à l'équivoque réunification de la finale pour se le demander. On y voit les quatre soeurs qui "retombent" en enfance pour entonner le chant de réconciliation appris de leur mère. Au beau milieu d'une mesure, elles se figent cependant qu'on entend au loin une salve de mitraillette..

Côté formel, rien dans L'Impromptu qui n'avait été utilisé avant. Ce quatuor réduit en duos puis en solos nous est familier. Évidemment, le dramaturge a signé un impromptu, il fallait s'attendre à plus de légèreté.

L'Impromptu d'Outremont
de Michel Tremblay, Théâtre/Leméac, N° 86, 115 pages, $5.95
ISBN ● 2-7609-0084-3.



Caricature de Serge Chapleau

la sécheresse et vous

Le ministre de l'Agriculture du Canada, M. Eugène Whelan, a annoncé que son ministère avait rédigé une publication spéciale visant à aider les éleveurs des régions touchées par la sécheresse à planifier leurs programmes d'alimentation hivernale.

La brochure intitulée Alimentation et régie du bétail en situation de pénurie d'aliments donne des renseignements pratiques sur l'utilisation efficace des aliments courants. Elle explique en outre comment ajouter de la paille, des criblures et autres résidus des cultures dans les rations du bétail, et traite des problèmes que peuvent rencontrer les éleveurs qui utilisent des aliments inhabituels.

La brochure de 27 pages a déjà été envoyée par la poste aux naisseurs des Prairies et du nord-ouest de l'Ontario. Les autres producteurs désireux d'en obtenir un exemplaire peuvent téléphoner aux bureaux pour les victimes de la sécheresse à Régina ou à Winnipeg (Zénith 83000) ou communiquer avec un bureau de la Société du crédit agricole ou de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, dans les régions touchées par la sécheresse.

ANOMALIES.

Ces objets ont tous une anomalie.
A toi de jouer.

5e concours de la F.C.C.F.

La Fédération culturelle des Canadiens-français est heureuse d'annoncer le lancement de son cinquième concours annuel pour les artistes désirant faire des tournées durant la saison 1981-82.

Le concours s'adresse à tout artiste ou groupe d'artistes francophones des arts d'interprétation (théâtre, chanson/musique, danse, etc.) résidant ou originaire d'une région autre que le Québec et intéressé à faire une tournée dans les communautés francophones de ce même territoire.

Le double objectif de ce programme de tournée de la Fédération culturelle des Canadiens-français est d'encourager les artistes de ces régions en leur offrant un marché dans lequel se produire et en même temps d'offrir aux communautés francophones à l'extérieur du Québec des spectacles d'artistes en tournée.

Les soumissions de projets peuvent être faites immédiatement et jusqu'au 5 décembre 1980. Les formulaires de demandes sont disponibles au secrétariat de la Commission culturelle de l'ACFA.

Pour toute information supplémentaire, s'il-vous-plaît vous adresser à Angèle Bourdeau, coordonnatrice des tournées, au numéro 423-1683.

SOLUTIONS

ANOMALIES

Les hélices au bout des ailes de l'avion, le rateau à l'envers, la bandoulière du sac est fixée à un mauvais endroit, celle du fusil également, le talon de la chaussure a disparu.

SHELL A ST-ISIDORE

La Compagnie Shell s'installera dans la région de St-Isidore en Alberta. Son but, d'ici 4 ou 5 ans est de développer un projet de sables bitumineux, déclare M. Evans Lavoie gérant général de la Société des compagnons de St-Isidore.

Ceci amènera il va sans dire beaucoup d'anglophones dans la région. D'après ces prévisions le village de St-Isidore ne se prépare-t-il pas à vivre une situation délicate au niveau du maintient de la francophonie?

On sait que les compagnons de St-Isidore ont toujours eu comme but de vendre leurs terres entre francophones ce qui appuierait les paroles de M. Lavoie: «Plus on est gros, plus on est fort». Cependant d'après ce dernier, il y aurait une importante remise en question.

Par peur de ne pas respecter la charte des «droits de l'homme» et de voir des réactions du milieu anglophone, on les laisserait même se joindre éventuellement à la Société.

De 1953 où elle a été fondée par 7 familles francophones, la Société des compagnons de St-Isidore a augmenté son membership jusqu'à 45 membres.

Suite à l'assemblée générale de cet été, le bureau de direction a pris une décision importante. La société se divisera en 2 coopératives: l'une s'occupera du secteur commercial, engrais chimiques, gaz, huile et petits commerces; l'autre englobera le développement de l'habitation.

M. Lavoie n'a pu donner plus de détails sur les deux coopératives mais ajouta que c'était depuis un an que «ça se travaillait» et qu'il y avait un «problème de grossissement», cette étape paraît donc une bonne décision du point de vue pratique.

M. Lavoie semble optimiste quant au futur de la Société et souhaite voir des gens s'impliquer ailleurs dans leur communauté.

Restaurant

AU "BON APPETIT DELI"

LE FUTUR COIN DES FRANCOPHONES?...

Par Silvie Pollard-Kientzel

«Bon Appetit Deli». Voici un restaurant que bien des gens n'ont pas encore découvert, ou simplement redécouvert. En effet, ouvert il y a près de quatre mois, le restaurant Bon Appetit à tout d'abord, par son nom et son décor tout à fait parisien, attiré bien du monde. Hélas, l'endroit ne possédait pas de licence, et les clients désertaient peu à peu. Et bien réjouissez-vous, le «Bon Appetit» peut maintenant servir apéritifs, vins et bière!...

Pour ceux qui n'ont pas encore mis les pieds dans ce restaurant de sous-sol, dont la première moitié est arrangée à la manière des terrasses de Paris ou Montréal, avec un ciel artificiel qui transforme son bleu pur de journées de printemps en un bleu sombre durant les soirées, il faut sans plus aucune hésitation l'essayer.

La carte présente un menu tout à fait français, avec des crêpes variées qui valent sans doute celles de «La Crêperie», à moindre prix, mais avec un peu moins de présentation peut-être; suivent toutes sortes de quiches, lorraine, aux épinards et autres, des escargots ou pâtés maison, des salades, et même une ingénieuse idée de sandwich bar, qui permet toute préparation de sandwichs à la viande ou au fromage, et qui comprend également fruits et gâteaux, pour un prix inférieur à six dollars en soirée. Que demander de plus? ...

Les vins offerts sont, pour la plupart, français, comme il se doit. Et la cave abrite même un vin de France tout nouvellement et encore très rarement vendu en Alberta; le Vouvray de la maison St-Nicholas. C'est un bon petit vin de table, à l'arôme très fruité.

M. Karel Smolek, Directeur général du restaurant, n'a pas l'intention de s'arrêter là. En effet, il semble vouloir plus qu'un simple restaurant, pensant que le décor se prêterait fort bien à accueillir la francophonie albertaine. Et c'est ainsi que plusieurs projets sont actuellement à l'étude, parmi lesquels celui d'avoir divers artistes chanteurs et musiciens, qui joueraient et chanteraient aux tables, et encore celui d'organiser des concours pour musiciens francophones, toujours avec pour cadre celui du restaurant, enregistrés pour la télévision. Ces projets devraient se voir réaliser, dès l'an prochain, en même temps d'ailleurs que le nom du restaurant sera quelque peu modifié, devenant ainsi «Bon Appetit Café».

75e anniversaire de l'Alberta

Une encyclopédie canadienne

La nomination de quatre éditeurs seniors pour la Nouvelle Encyclopédie Canadienne marque le début des travaux d'un des plus importants projets du 75e anniversaire de l'Alberta.

Les nouveaux éditeurs, Adriana Davies, Sandra Monteath, James Ogilvy et Diana Palting, ont tous une vaste expérience dans le domaine de l'édition et son capables de travailler autant en anglais qu'en français.

Le défi est d'importance puisqu'il faut créer à partir de rien une encyclopédie regroupant les travaux des érudits canadiens depuis vingt ans.

Cette encyclopédie, dont on prévoit la parution en 1985, est le plus important projet de cette sorte au Canada. Elle est attendue avec impatience par tous les bibliothécaires et professeurs à travers le Canada.

Chaque école, université et bibliothèque du Canada recevra gratuitement un exemplaire de cette encyclopédie comme cadeau de l'Alberta au pays pour célébrer son 75e anniversaire.

Le livre contiendra environ 3 millions de mots, 2,000 pages et près de 20,000 articles touchant tous les aspects de la vie canadienne. C'est la première fois qu'on utilisera aussi largement l'informatique dans la compilation d'une encyclopédie au Canada.

Une édition en langue française sera publiée par un éditeur francophone dont on connaîtra le nom un peu plus tard.

Les quartiers généraux de l'Encyclopédie sont situés à la «Ring House 4» sur le campus de l'Université de l'Alberta.

NOMINATION

ENTREPRISES CN

IMMEUBLES



M. PETER G. PICHERACK

M. J.—Roger Lagacé, vice-président, service des immeubles, Canadien National, annonce la nomination de M. Peter G. Picherack au poste de directeur administratif - expansion immobilière. M. Picherack est chargé de définir le potentiel à court et à long termes des terrains assignés à la division immeuble. Il est en poste à Montréal, au siège social du CN.

HALLOWEEN 1980

Saviez-vous que...
La tradition de l'Halloween nous vient d'Ecosse et d'Irlande. Le nom Halloween vient de «All Hallows Eve» ce qui signifie «Veille de la Toussaint» (Photo: Office du Tourisme du Canada)

Conseils de sécurité

Le Conseil canadien de la sécurité recommande les précautions suivantes à l'usage des enfants, des parents et des conducteurs à l'occasion de l'Halloween.

1. Les enfants devraient porter des vêtements de couleurs claires, résistants au feu et ayant des bandes rétro-réfléchissantes pour que les conducteurs puissent les voir sans difficulté.

2. Les vêtements doivent être assez courts pour éviter les chutes.

3. Les masques pourraient obstruer la vue. Le maquillage est préférable.

4. Les enfants doivent marcher d'un côté de la rue et traverser uniquement aux intersections, après avoir terminé leurs «visites».

5. Des lampes de poches leur permettront de mieux voir et d'être vus.

6. Ils doivent marcher en groupes de quatre ou cinq. Les jeunes enfants doivent être accompagnés par un adulte.

7. Indiquez aux enfants les limites du voisinage qu'ils ne doivent pas dépasser et fixez une heure pour leur retour.

8. Défendez-leur fermement d'entrer dans la maison ou l'appartement d'une personne étrangère.

9. Les enfants ne doivent manger les friandises qu'après les avoir fait vérifier par un adulte à la maison.

10. Les conducteurs doivent être particulièrement prudents le soir de l'Halloween; un petit lutin pourrait brusquement jaillir de l'obscurité!

Essayons de rendre l'Halloween de 1980 encore plus sûre que celles des années précédentes.

Recette de l'halloween

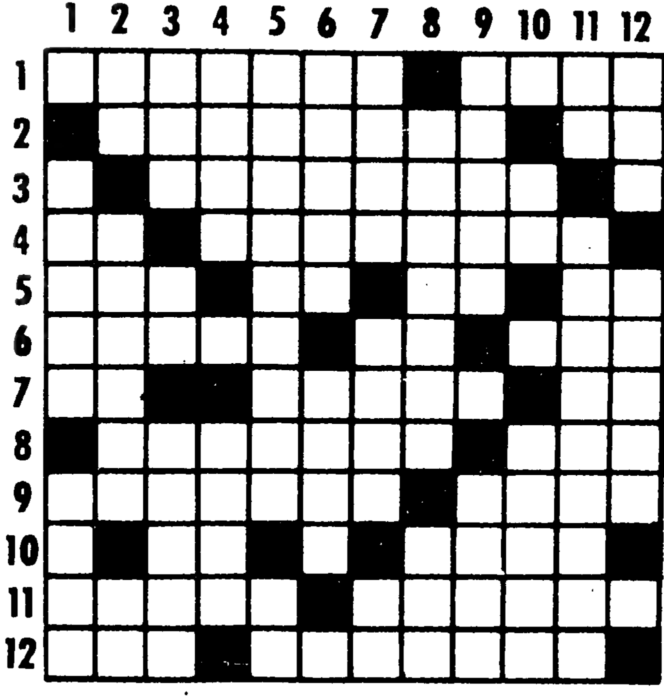
Pain de blé entier à la citrouille

- 500 mL de farine tout usage
- 10mL de poudre à pâte
- 7 mL de sel
- 5 mL de cannelle
- 3 mL de bicarbonate de soude
- 2mL de clou de girofle en poudre
- 375 mL de farine de blé entier
- 4 oeufs légèrement battus
- 500 mL de sucre
- 1 boîte de citrouille
- 150 mL d'eau
- 125 mL d'huile
- 175 mL de noix hachées
- 175 mL de raisins hachés

Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte, le sel, la cannelle, le bicarbonate de soude et le clou de girofle. Ajouter la farine de blé entier. Mélanger ensemble les oeufs, le sucre, la citrouille, l'eau et l'huile. Faire un puits au centre de la farine et verser le liquide. Mélanger seulement pour humecter le tout. Incorporer les noix et les raisins secs. Verser dans deux moules à pain de 2L graissés (23 X 13 X 7 cm). Cuire à 180 C jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré au centre du pain en ressorte sec et propre (environ 1 heure). Donne deux pains qui se conservent 5 jours à température ambiante ou 2 mois au congélateur.

MOTS CROISES

PROBLEME



Solution en page 16

HORIZONTALEMENT

1– Partie de l'armure. – Vigoureux.
2– Qualité de ce qui est ferme. – Inflammation des synoviales du poignet.
3– Etat d'une personne seule.
4– Article. – Un des Etats unis d'Amérique.
5– Epoux de Fatima. – Jumelles – Inf. – Seul.
6– Nom vulgaire de la grosse tortue. – Unité de poids, chez les Anciens Romains. – Prairie.
7– Dans. – Avoir à la main. – Sert à encourager.
8– Excavation profonde. – Monnaie japonaise.
9– Résidu sirupeux de la cristallisation du sucre. – Un si grand nombre.
10– Mesure chinoise. – Ville du Pérou.
11– De l'Ibérie. – Personne descendant d'un ancêtre commun.
12– Titre anglais. – Pressent.

VERTICALEMENT

1– Endroit. – Sert à marquer l'opposition
2– Partie dure du corps humain. – Svelte. – Préfixe qui indique que la chose est double.
3– Louanges. – Terminaison de verbe. – Se mouvoir.
4– Prén. masc. – Fourrure grise et blanche.
5– Viande de porc hachée menu et cuite dans la graisse. – Eminence.
6– Magistrat municipal d'une grande ville moderne. – Relatif aux habitants de la haute Ecosse.
7– Gamin parisien. – Prén. féminin. – Post scriptum.
8– Pays d'Afrique. – A bout de force
9– Nom de plusieurs tsars de Russie. – Amaigri.
10– Voyelles. – Administration chinoise.
11– Coups de baguette. – Qui survient.
12– Pièce de bois pour soutenir les tonneaux. – Nulle chose.



Public Works Canada — Travaux publics Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES: visant la location des facilités énumérés ci-après adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des travaux Publics du Canada, pièce 200, 2e étage, 9925-109e Rue, Edmonton, Alberta (tél.: (403) 420-3213) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions à travers les Travaux Publics Canada, chambre 200, 9925-109e Rue, Edmonton, Alberta.

LOCATION

Projet No. 6-80
Locations de bureaux et d'entrepôt connexe Edmonton, Alberta

On demande à louer à Edmonton, Alberta, l'espace à bureaux d'une surface locative d'environ 840 mètres carrés, 185 mètres carrés d'espace d'entrepôt et trois espaces de stationnement, tel que défini dans les documents d'offres. On ne considèrera que les seuls édifices situés à l'intérieur des limites définies dans l'ensemble de soumission et situés en dedans d'un pâté de maison d'un circuit d'autobus assurant un service minimum de 30 minutes.

Date limite:3h p.m. (MST) vendredi 14 novembre 1980.

Pour d'autres détails contactez:

M. Mer Geres
Gérant de Location
Tél.: (403) 420-3268

INSTRUCTIONS

Les soumissions doivent être déposées sur les formules fournies par le Département et remplies selon les conditions décrites dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Public Works Canada — Travaux publics Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES: visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des travaux Publics du Canada, pièce 200, 2e étage, 9925-109e Rue, Edmonton, Alberta (tél.: (403) 420-3213) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous sur versement du dépôt exigible.

Projet No.
652014-DI-003 Bashaw, Alberta
651722-DI-001 Castor, Alberta
651235-DI-002 Morrin, Alberta
652446-DI-002 Sedgewick, Alberta
651284-DI-003 Trochu, Alberta

Edifice des Poste
Rampe pour handicapés

Date limite: 11h30 a.m. (MST) 7 novembre 1980
Dépôt: Nul

Les documents de soumission sont disponibles: chambre 200, 2e étage, 9925-109e Rue, Edmonton, Alberta et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de Construction d'Edmonton et Red Deer, Alberta.

Pour d'autre information contactez:

D. Fedyna
Gérant de Projet délégué
Tél.: (403) 420-3170

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Public Works Canada — Travaux publics Canada

Appels d'offres

A VENDRE
Terrain et Edifices

(Maison 1 1/2 étage et garage double et lors 7 & 8) situés au 5130-5126-50e ave, Saint-Paul, Alberta

LES SOUMISSIONS CACHETEES: visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des travaux Publics du Canada, pièce 200, 2e étage, 9925-109e Rue, Edmonton, Alberta (tél.: (403) 420-3213) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous sur versement du dépôt exigible.

2h00 p.m. (MST) le 19 novembre 1980 pour: Projet No. 9075-510/5 - vente des lots 7 & 8, Blk 11, une résidence et un garage situés à 5126 et 5130-50 ave, Saint-Paul, Alberta.

Les documents de soumission et la permission de visiter cet édifice sont disponibles à:

M.D. Larough
Affaires Indiennes et Inuit
St-Paul, Alberta
Tél.: (403) 424-8520

Pourr être acceptée, chaque soumission doit être soumise sur les formules fournies par le département.

Pour plus de détails contactez:

M. Van
Agent de Propriété
Tél.: (403) 420-3284

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Public Works Canada — Travaux publics Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES: visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des travaux Publics du Canada, pièce 200, 2e étage, 9925-109e Rue, Edmonton, Alberta (tél.: (403) 420-3213) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous sur versement du dépôt exigible.

Projet No. 34566
Fort Simpsons, T.N.O.
Isolation de maisons existantes

Date limite: 11h30 p.m. (MST)
le 13 novembre 1980

Dépôt: 25.00

Les documents de soumission sont disponibles: chambre 200, 9925-109e Rue, Edmonton, Alberta; Fort Smith, Hay River, Yellownife, Fort Simpson et Inuvik, T.N.O., et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de Construction situés à Edmonton, Yellownife et Inuvik, T.N.O.

Pour d'autre information contactez:

J. Manning, Gérant de Projet
(403) 420-3153

INSTRUCTIONS: Le dépôt afférent aux plans de devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Public Works Canada — Travaux publics Canada

Appels d'offres

EXTENSION DE DUREE
pour les soumissions

Projet No. 045834
Stettler, Alberta
Bureau de Poste
Addition, rénovation et travaux connexes

La présente annonce que la date limite de réception des soumissions précédemment fixée au 31 octobre 1980 est reportée à 11h30 a.m. (MST) le 7 novembre 1980.

Dépôt de soumission:

La réception des soumissions à travers le dépôt de soumission de Red Deer pour les travaux mécaniques et électriques précédemment fixée au 28 octobre 1980 est reportée à 2h00 p.m. (MST) le 4 novembre 1980.

Canada



Public Works Canada — Travaux publics Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES,: visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des travaux Publics du Canada, pièce 200, 2e étage, 9925-109e Rue, Edmonton, Alberta (tél.: (403) 420-3213) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous sur versement du dépôt exigible.

Projet No. 652382-DN-089
Edmonton, Alberta
Ramassage de la neige, G.O C.B.

Date limite: 11h30 a'm (MST) 6 novembre 1980
Dépôt: Nul

Les documents de soumission sont disponibles à:

Chambre 200, 2e étage
9925-109e Rue
Edmonton, Alberta

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Offre d'emploi

OPPORTUNITE D'AFFAIRE

Nous sommes à la recherche de couples SERIEUX ET AMBITIEUX qui veulent gagner 1 000 à 1,200 par mois à temps partiel en utilisant 12 à 15 heures par semaine.

Nous sommes une organisation internationale et vous pouvez vous qualifiez pour en faire partie.

Les intéressés doivent faire parvenir leur nom, adresse et numéro de téléphone à:

L G F DISTRIBUTORS REGISTRED
P.O. Box 1382 STATION T
CALGARY, ALBERTA
T2H 2H6

les petites annonces

Bruno Bourget. Meublement complet comme neuf. Cause départ. 437-4780.

Jeune fille se cherche une chambre et pension ou bachelor meublé. Appeler Christiane. Bureau: 423-1474, ou domicile 465-3877.

Si vous désirez prendre les cours de TISSAGE, MACRAME ET LAMPE japonnaise. Pour information: entre 18h et 19h au 483-7880.

«Gardienne désirée pour 2 enfants, 3 ans et 6 mois. Deux jours par semaine. A Saint-Albert. 459-8642.»

Vous avez besoin de faire
peinturer votre maison?
Faisons intérieur et extérieur
à bas prix - estimation gratuite
458-3439

Offre d'emploi

La commission scolaire catholique de Lakeland *150

requiert

1 PROFESSEUR DE FRANCAIS
(programme français)

pour 7e, 8e et 9e année.

Envoyez demande d'emploi et résumé à:

Michel Beaudoin
Directeur Général des Ecoles
C.P. 1110
Bonnyville, Alberta
T0A 0L0
Tél.: 826-3235



Office national du film du Canada | **National Film Board of Canada**

AGENT DE DISTRIBUTION

Région de l'Ouest - Calgary
14,147 à 25,547.00

SOMMAIRE:

Sous la surveillance générale du directeur régional, favoriser l'utilisation efficace des films et autres réalisations audiovisuelles de l'ONF dans un secteur donné parmi tous les groupes et par tous les canaux disponibles, ou se concentrer sur un aspect particulier de la distribution selon les instructions reçues; prévoir, coordonner et encourager les projections publiques, les galas spéciaux et les festivals du film; offrir au public un service de consultation et d'information sur les ressources audiovisuelles; peut diriger les secrétaires, employés aux écritures et autres membres du personnel de soutien de son service; exécuter des tâches connexes.

QUALITES:

Diplôme universitaire (ou l'équivalent); bonne connaissance des productions et objectifs de l'ONF: expérience des contacts avec les groupes communautaires en ce qui concerne l'utilisation, la distribution et la programmation des films; capable de travailler avec un minimum de directives; initiative et tact. Ce poste est ouvert aux candidats féminins et masculins. Traitement annuel à être revisé.

Faire parvenir votre demande par écrit à HENRI L. MOQUIN, Directeur Régional, Office national du film, 674 rue St-James, Winnipeg, Manitoba, R3G 3J5, au plus tard le 12 novembre 1980.

Cartes professionnelles et d'affaires

Rés: 244-6181 — **Bur:** (403) 245-4321 / 245-2345
TEBRAKE S CO.
Comptables publics accrédités
Accredited Public Accountants
J. MAURICE CADIEUX — LL.B., M.B.A., C.P.A., A.P.A.
505-1135-17e Ave S.O.
Calgary, Alberta T2T 0B6

KING & COMPAGNIE
COMPTABLES AGRÉÉS
Hector R. THERRIEN C.A.
442 Birks Building
10113 - 104 St. Edmonton, Alta
T5J 1A1
Bus: 423-2437

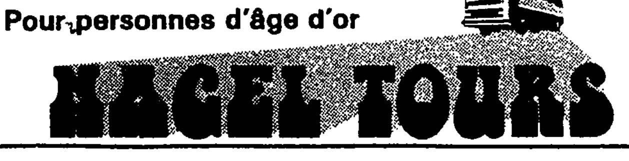
Léo Ayotte Agencies Ltd.
Rép: LEO AYOTTE
Assurances générales, Automobiles, maisons, etc.
EDIFICE LA SURVIVANCE 10008 - 109e Rue
Edmonton Bur: 422-2912 Res: 455-1833

Carole Bergeron
Regent Barber Shop
9550-87 Rue
Edmonton, Alberta 465-3909

RICHARD ASSELIN — **Allstate**
Agent senior
Calgary Trail Centre
5542 - 104e rue, Edmonton, Alberta
Téléphone (403) 435-3842



Circuits d'autobus accompagnés
10155 - 105 rue, Edm. 475-6666
Pour personnes d'âge d'or



Hair Dimension Ltd.



10012A Jasper Avenue
Edmonton, Alberta T5J 1R7
(403) 424-7484
Cécile Allard

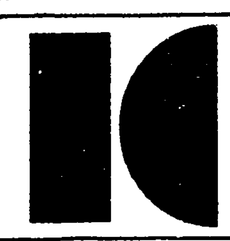
Dr R. D. Breault
Dr R. L. Dunnigan
DENTISTES
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e Rue, Tél: 439-3797

Wheeler, Szaszkiewicz & Nobert
COMTABLES AGREES
pour un service en français, contactez:
Chris Szaszkiewicz
Guy Nobert
212 Professional Bldg.
7 St. Anne Street
St. Albert
BUS. 459—4471

laurier's specialty catering



"Service de traiteur pour tous vos besoins spéciaux:
- banquets, réceptions,etc.
laurier bisson — laurial enterprises ltd. — 469-9648



La Société LEBLOND KOCH
ARCHITECTES
Calgary, Alberta T2G 0K0
(403) 264-3980



Art Canadien
Maîtres encadreurs
1217 - 11 Ave. S.W.
245-1955 Calgary
62 Brentwood Village
282-8744

INLAND PRINTING LTD.
Tel: 468-5302
Telex: 037-2044
9364 - 49 Rue, Edmonton, Alberta
Marcel Doucet, Gérant

Voyages PRESTIGE Travel
10008 - 109e rue Edmonton, Canada T5J 1M5
SUZANNE DALZIEL
423-1251, 423-1244

Service d'Assurance
TELLIER
Raymond D. Tellier
204, 11460 Jasper Avenue
Edmonton, Alberta 488-0778

PAUL J. LORIEAU
Tel: 439-5094
OPTICAL PRESCRIPTION
College Plaza,
8217 - 112e Rue

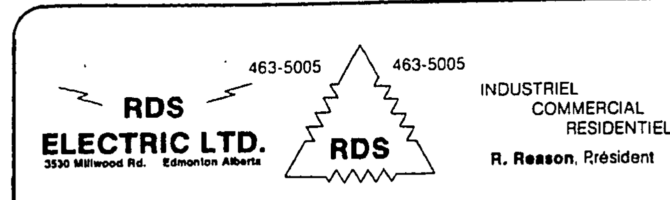
Benoîton & Associes Ltée
Comptabilité-Impôt
R.D. Benoîton, B.Comm.
Imperial Lumber Building 202, 10018-105e Rue
Edmonton, Alta **Tél: 423-1233**
Grande Prairie 201, 10029A-100 ave. **Tél: 532-3587**
Dawson Creek, C.B. 1130-102 ave. **Tél: 782-2840**



Déry Piano Service
Accordeur de Pianos
11309 - 125 Rue,
Edmonton, Alberta T5M 0M8
Tél: (403) 454-5733



Belland & Dunkin Optical Ltd.
10754 avenue Jasper, Edmonton, Alberta
Tél: 426-5354



ROBERT W. AGARD
AVOCAT & NOTAIRE
AGARD & COMPANY Tél: 423-3518
1313 EDIFICE IMPERIAL OIL
10025 Avenue Jasper, T5J 2X9

Durocher Flaman Ares & Manning Avocats
5ième étage, 10355 Avenue Jasper
Edmonton, Alberta 420-6850

Université Sainte-Anne

fondée en 1890

Programmes offerts:

Baccalauréat en éducation
(4 ans après la XIIe année - N.-E.)

pour la formation d'enseignants intéressés à l'enseignement de la langue française ou en français dans les écoles publiques

Baccalauréat spécialisé en français
(4 ans après la XIIe année - N.-E.)

Baccalauréat ès arts général ou avec concentrations majeures
(3 ans après la XIIe année - N.-E.)

- anglais
- commerce
- études canadiennes
- français
- histoire
- psychologie
- sociologie

Baccalauréat en administration des affaires*

pour la formation bilingue de l'homme d'affaires de l'avenir ... ce programme permet de s'inscrire en troisième année du baccalauréat dans une autre université.

* L'Université n'offre actuellement que les deux premières années de ces programmes.

Diplôme en sciences de secrétariat
(2 ans après la XIIe année - N.-E.)

vise à préparer des secrétaires aptes à remplir les tâches multiples de cette fonction, et ce, dans les deux langues officielles du pays

Diplôme en affaires
(2 ans après la XIIe année - N.-E.)

prépare l'étudiant à travailler avec compétence dans les entreprises financières, la fonction publique, etc.

Baccalauréat ès sciences*

permettant aux étudiants de s'orienter dans les domaines aussi variés que les mathématiques pures, la physique, la chimie et la biologie et leurs nombreuses applications.

Certificat en animation sociale
(1 an)

vise à former des intervenants sociaux capables de faire face à des situations dans lesquelles évoluent actuellement la majorité de nos organisations communautaires tant au plan local, régional, provincial que national.

Cours professionnels et de métiers:

- construction de bateaux
- enrichissement correctif
- orientation professionnelle de la femme

Cocher (✓) le(s) programme(s) pour lesquels vous désirez obtenir des renseignements

B. spécialisé en français ☐
B.A. avec majeure (français) ☐
(anglais) ☐
(études canadiennes) ☐
(commerce) ☐
(sociologie) ☐
(psychologie) ☐
(histoire) ☐

B. Education ☐
B. en administration des affaires ☐
B. Sciences ☐
Diplôme en sciences de secrétariat ☐
Certificat en animation ☐
Ecole d'été ☐
B.A. général ☐
Cours professionnels & de métiers ☐

NOM..
ADRESSE...
....
TEL.:.......................... CODE POSTAL...............

Pointe-de-l'Eglise, Nouvelle-Ecosse
B0W 1M0
(902) 769-2114

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au:

Bureau d'admission
Université Sainte-Anne
Pointe-de-l'Eglise, Nouvelle-Ecosse
B0W 1M0
(902) 769-2114, Poste 116

Intervention de Mgr Henri Légaré
Archevêque de Grouard-McLennan au Synode

SCIENCE ET FAMILLE

Ce synode a déjà abordé de nombreux problèmes touchant la vie des familles d'aujourd'hui et de l'avenir. Il en est un au sujet duquel il me semble important d'attirer davantage l'attention: celui de la recherche et des expériences bio-médicales dont quelques délégations ont déjà fait état.

Nous assistons de nos jours à une véritable explosion des connaissances dans le domaine de la biologie et des sciences connexes qui trouvent leur application dans la technologie médicale. Les manipulations génétiques, la fécondation extra-utérine, l'insémination avec donneur, les interventions prénatales, l'euthanasie, le contrôle des comportements ne sont que quelques exemples qui nous renvoient à des interrogations fondamentales sur la sexualité humaine et la transmission de la vie.

Si les possibilités nouvelles de la science moderne peuvent contribuer à une plus grande qualité de la vie en certains cas, on doit aussi s'interroger sur leur signification touchant l'avenir de la personne, du couple et de la famille, comme aussi sur les limites qu'elles doivent s'imposer. Des questions inédites et extrêmement complexes sont posées à la conscience populaire. Des couples et des familles de plus en plus nombreuses sont aux prises avec ces interrogations.

Les dimensions éthiques de ces développements ne sauraient être passées sous silence en aucun temps. Tous ce qui est possible n'est pas nécessairement permis et désirable. Serait-il opportun, à l'occasion de ce Synode, d'encourager la réflexion éthique en cours et de permettre la diffusion de ses conclusions? La création d'un organisme international d'experts sous une forme qui serait à définir répondrait sans doute à ce besoin. En tout cas la question mérite d'être posée.

RIVALITÉ... BEURK

Par Jean Poulin

D'entendre parler les média, le propriétaire des Oilers (Peter Pocklington) et propriétaire des Flames de Calgary. (Nelson Skalbania) le premier match des Flames contre les Oilers aurait dû être comparable à un match des Canadiens et des Maple Leafs des années soixante.

Mais cette partie, qui s'est déroulée mercredi le 21 octobre à Edmonton, ne portait aucune ressemblance. Que ça soit les Flames de Calgary où les Flames d'Atlanta, la partie n'était pas plus qu'une partie entre deux équipes moyennes de la Ligue Nationale de Hockey (LNH).

Alors, pourquoi les média et les propriétaires parlent-ils de la grande rivalité? De telles déclarations, selon moi, sont faites pour attirer les spectateurs, et pour s'assurer que ces parties soient diffusées à la télévision (les profits pour les propriétaires viennent en grande partie de la vente des droits de télévision).

Mais une rivalité n'est pas si facile à créer. Et, en ce qui concerne les Oilers et les Flames, il y a des éléments importants qui manquent.

Premièrement, il y a la structure de la LNH. Il est difficile d'avoir une rivalité entre deux équipes qui ne sont pas dans la même division. Nous n'avons qu'à regarder l'exemple de la perte de rivalité, suite à la réorganisation de la LNH, entre les Canadiens et les Maple Leafs. Aussi avec tant d'équipes dans la LNH aujourd'hui, et avec tant de parties, il est difficile de voir comment les propriétaires et les média croient qu'une grande rivalité peut se développer.

Deuxièmement, il y a les joueurs. Dans les années soixante, une grande partie de la rivalité entre les Canadiens et les Maple Leafs venait de l'intensité des joueurs dans ces parties. Mais maintenant, il est très difficile pour les joueurs d'avoir une telle intensité quand on leur demande de jouer de si nombreuses parties et de voyager des milliers de kilomètres par année. La commercialisation du hockey et l'expansion ont fait que les joueurs se voient, avec raison, comme des travailleurs. Ils ne sont pas différents d'un plombier ou d'un professeur. Et dans de telles conditions, nous ne devons pas nous attendre à ce qu'ils défendent l'honneur d'Edmonton ou des Rockies du Colorado!

Pour avoir une grande rivalité dans le hockey aujourd'hui, cela prendra plus qu'un pari de$2,000 entre les propriétaires, des cadeaux aux joueurs de l'équipe gagnante et des déclarations à la presse.

PROBLEME 4398

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	O	L	E	R	E	T	■	F	O	R	T
2	■	S	O	L	I	D	I	T	E	■	A	I
3	P	■	S	O	L	I	T	U	D	E	■	N
4	L	E	■	I	L	L	I	N	O	I	S	■
5	A	L	I	■	E	E	■	I	R	■	U	N
6	C	A	R	E	T	■	A	S	■	P	R	E
7	E	N	■	■	T	E	N	I	R	■	V	A
8	■	C	A	V	E	R	N	E	■	Y	E	N
9	M	E	L	A	S	S	E	■	T	A	N	T
10	A	■	L	I	■	E	■	L	I	M	A	■
11	I	B	E	R	E	■	P	A	R	E	N	T
12	S	I	R	■	M	A	S	S	E	N	T	■

sur la scène SPORTIVE francophone à EDMONTON

Que se passe-t-il sur la scène sportive francophone à Edmonton...

Des athlètes se réunissent tous les jeudis soirs pour pratiquer leur sport favori: le ballon-volant. Tous les athlètes sont acceptés. Peu importe votre calibre, vous serez le bienvenu! Plus d'informations au numéro 423-1474.



C'est avec énergie qu'ils ont dit: Fromage!



Petite information en passant. Si vous avez le goût de pratiquer un sport quelconque, vous vous trouvez dix personnes intéressées et vous téléphonez au «Park and Recreation» de la ville d'Edmonton, au numéro 436-4270. Quelqu'un se chargera de vous trouver un local.

Du côté de la balle molle, le tournoi final devait avoir lieu le dimanche 26 octobre. L'équipe de la Faculté Saint-Jean devait rencontrer l'équipe de l'ACFA. Puisqu'il s'agissait d'une partie importante, la neige est venue voir ça... hi! hi! hi! Elle a joué un bon tour à tout l'monde



L'EMETTEUR

Semaine du 1er au 7 novembre 1980



Concurrents d''EDMONTON en vedettes
à
PROPULSION CTF/MIDI PLUS
Le mardi 4 novembre, de midi à 13h30
Catégorie



Auteur - compositeur - interprète



Patricia Salmaso

Interprète



Joanne Martineau

Groupe



"La gigue électrique"
Jacques Chauvin
Gilbert Parent
Roger Gervais
Andrew Brown
André Szaszkiewicz

-VOTATION -

L'évaluation des concurrents s'effectue grâce au public sollicité par courrier; à cet effet, on peut se procurer des cartes postales à la station de CBXFT (469-2321), ou utiliser un fac-similé.

L'Attribution des points se fait de 1 à 5, 5 étant le maximum, en tenant compte du fait que les concurrents d'une même émission ne sont pas en compétition. Par exemple, il est possible d'attribuer le même nombre de points aux trois concurrents de la même émission, étant donné que chacun représente une catégorie différente.

Dans un délai de 5 jours après la date de diffusion, les téléspectateurs doivent faire parvenir leur bulletin de vote à l'adresse suivante: PROPULSION CTF/MIDI PLUS
Complexe Desjardins
Société Radio-Canada
Case postale 7840
Succursale A Montréal, Québec. H3C 3L4

Un nombre cumulatif de points déterminera deux gagnants dans chacune des trois catégories pour la demi-finale.

VOTEZ - VOTEZ - VOTEZ

Un des membres du jury sera choisi, lors d'un tirage au sort, parmi les bulletins de vote reçus. Le gagnant se rendra à Bruxelles pour la demi-finale, le 13 mai, 1981.

SUPPLEMENT AU FRANCO—ALBERTAIN
VENDREDI 31 OCTOBRE

08h30 PASSE PARTOUT
09h00 CANDY
09h30 PACHAT
10h00 HEROS DU SAMEDI
11h00 STAR TREK
11h30 TELEJEANS
Magazine jeunesse. Anim.: Jacques Lemieux. Réal.: Francine Charron.
12h00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE
Anim · Jean-Marc Poliquin Réal.: François Tran, CBOFT — Ottawa.
13h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h00 FABLES D'EUROPE
14h30 CINE FAMILLE
16h00 TELEJOURNAL
16h05 NOIR SUR BLANC
17h00 BAGATELLE
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
New York à Montréal
20h30 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
21h30 PIERRE ET CIE
22h30 TELEJOURNAL
22h45 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo
23h05 CINEMA
«Printemps en hiver»

SPORTS

10h00 LES HÉROS DU SAMEDI
Handball au Centre Claude-Robillard. Réal.: Julien Dion

20h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Rangers de New York rencontrent les Canadiens. Comm.. René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Analyste: Gilles Tremblay Réal.. Michel Quidoz et Jacques Primeau.

A CONTREPOIDS
Jeu questionnaire à l'antenne de Radio-Canada

Tous les vendredis

à 19h30



Animateur: Normand Bélanger Assistante: Louise Douziech

CBXFT  La Télévision Française en Alberta

SPORTS

14h00 FOOTBALL CANADIEN
Au Ivor Wynne Stadium, les Argonauts de Toronto rencontrent les Tiger Cats de Hamilton. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Pierre Dumont. Commentateur à la mi-temps: Camil Dubé. Réal.: Jacques Viau.

Mardi

20h00 LA SOIRÉ DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Nordiques de Québec rencontrent les Canadiens. Comm.: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Analyste: Gilles Tremblay. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

08h30 PASSE PARTOUT
09h00 CONTES D'ELSA
09h30 GRISU LE PETIT DRAGON
09h45 LES GRANDS PERSONNAGES
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Notre-Dame-des Champs
11h00 D'HIER A DEMAIN
12h00 FOOTBALL CANADIEN
Toronto à Hamilton
14h30 FILM
15h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
16h00 A COMMUNIQUER
17h00 SECOND REGARD
18h00 HEBDO DIMANCHE
19h00 CHEZ DENISE
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
1) Faut voir ça!
2) Gérard Lenorman
3) L'Observateur
4) Chantal Juillet
23h00 TELEJOURNAL
23h15 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo
23h30 CINE CLUB
«Complot de famille»

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 YOU HOU
10h00 PASSE PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
Benoit Marleau reçoit Claudette Taillefer. Recettes: gâteau à la salade de fruits et mousse à la framboise et au citron.
11h30 WOODY LE PIC
12h00 TELEJOURNAL
12h05 MIDI PLUS
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LE TEMPS DE JOUER
15h00 LES ATELIERS
De Rivière-du-Loup. Visite du Musée maritime Bernier à l'Islet-sur-mer. Anim.: Jacques Houde. Réal.: Claude Aubé et Jean-Réal Gagné.
15h30 ALBUM DE SOUVENIRS
16h00 BOBINO
16h30 ALBATOR
17h00 QUELLE FAMILLE
17h30 SUR LA ROUTE DE L'AMITIE
18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo
19h00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
19h30 LAUTREC 81
20h00 DU TAC AU TAC
20h30 TELE SELECTION
«Grands romand, Détroit»
22h30 TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo
23h15 COMMISSARIAT SPECIAL K-1
24h15 LE DOSSIER SECRET DES TRESORS

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 VIRGINIE
Récits, contes, histoires, dessins animés. Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Texte: André Cailloux. Réal.: Raymond Pesant
Une histoire d'écureuil.
10h00 PASSE PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
11h30 HEIDI
12h00 TELEJOURNAL
12h05 MIDI PLUS
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA
«Jules, le Magnifique»
16h00 BOBINO
16h30 DON QUICHOTTE
17h00 LES PIERRAFEU
17h30 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Québec à Montréal
20h30 AUX FRONTIERES DU CONNU
Le Cerveau. (1re de 8). *La Morphologie.*
21h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Frissons garantis **(1re de 2).**
22h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
22h30 TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo
23h15 RENCONTRES
23h15 CINEMA
«Luke la main froide»

MERCREDI 5 NOVEMBRE

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 L'EVANGILE EN PAPIER
09h30 ANIMAGERIE
09h45 LES OUFS
10h00 PASSE PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
11h30 FIFI BRINDACIER
12h00 TELEJOURNAL
12h05 MIDI PLUS
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 PLACE DU FONDATEUR
17h00 CIRQUES DU MONDE
18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo
19h00 AU NATUREL
Réalisation de Mariette Hains, animée par Normand Séguin.
19h30 GALACTICA
20h30 LE TEMPS D'UNE PAIX
21h00 LES 36 CORDES
Jeu-questionnaire animé par Jacques Beaulieu. Réal.: Martin Gaudreau Inv.: Dominique Michel
21h30 BIZARRE, BIZARRE
22h00 LA GUERRE DES 10,000 JOURS
22h30 TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo
23h15 REFLETS D'UN PAYS
De Moncton
24h15 CINEMA
Ma nuit chez Maud.

LES FILMS DE LA SEMAINE

Samedi 1 novembre
23h05 CINEMA

«Printemps en hiver», film réalisé par Jean-Louis Colmant avec Marcel Josz, Madia Gary et Georges Aubré. Une travailleuse sociale demande à sa mère avec qui elle vit dans une grande maison, si elle veut bien recevoir en pension un vieux patient de l'hôpital militaire. D'abord réticente, la vieille dame cède aux instances de sa fille. Un sentiment croît subropticement entre ces deux êtres brisés par la vie. (BELGE.)

Dimanche 2 novembre
23h30 CINE CLUB

«Complot de famille», comédie policière réalisée par Alfred Hitchcock avec Barbara Harris, Bruce Dern, William Devane et Karen Black. Une vieille dame fait chercher un homme pour lui léguer sa fortune. Mais cet homme n'a pas la conscience tranquille et se croit poursuivi pour d'autres raisons. (USA.76)

Lundi 3 novembre
20h30 TELE SELECTION

«Grands romans: Détroit»: dernière de 5, Des noirs s'attaquent au syndicat du crime. Rolly qui fait partie du groupe est pourchassé par la mafia qui veut sa peau. Judy l'aidera à quitter le pays. Gregg meurt au Viêtnam et le vieux Baxter, président de la NMC, nomme Rusty à sa succession.

Mardi 4 novembre
14h30 CINEMA

«Jules, le Magnifique», documentaire réalisé par Michel Moreau avec Jules Arbec. Narrateur: Jean-Jacques Blanchet. Jules Arbec, devenu journaliste et critique d'art malgré un important problème de coordination motrice dû à la paralysie cérébrale, se fait en quelque sorte le porte-parole des handicapés. Il raconte ses luttes, explique qui ils sont, ce qu'ils veulent. (CAN.76)

23h15 CINEMA

«Luke la main froide», drame réalisé par Stuart Rosenberg, avec Paul Newman, George Kennedy, Anthony Zerbe, Jovan Fleet et Luke Askew. Luke la main froide purge une sentence de deux ans dans un camp de travail. Dur à la besogne, arrogant et vindicatif, habile joueur de poker, Luke impose sa personnalité à tous les autres détenus. (USA.68)

Mercredi 5 novembre
24h15 CINEMA

«Ma nuit chez Maud», film réalisé par Eric Rohmer, avec Jean-Louis Trintignant, Françoise Fabian et Marie-Christine Barrault. Un ingénieur est épris d'une jeune fille qu'il entrevoit fréquemment à l'église, mais qu'il n'a pas eu occasion d'aborder. La veille de Noël, un ami l'entraîne chez une jeune doctoresse fort belle et intelligente qui semble vouloir le séduire. (FR.69)

Jeudi 6 novembre
14h30 CINEMA

«Le pélican», drame psychologique réalisé et interprété par Gérard Blain, avec Dominique Ravix et César Chauveau. La naissance d'un enfant est un événement considérable dans l'existence d'un homme. Pour lui l'enfant est cette présence, cette protection que lui-même, jadis, n'a pas connues. Les préoccupations de sa femme sont d'un autre ordre. Soucieuse de plaire, elle rêve confusément d'une promotion sociale, d'une vie plus luxueuse. (FR.73)

20h00 LES GRANDS FILMS

«L'âge de cristal», science-fiction réalisée par Michael Anderson avec Michael York, Jenny Agutter et Richard Jordan. En 2274, ce qui reste de l'humanité vit dans une société aseptisée où tous les problèmes ont été résolus. Les naissances sont contrôlées par un ordinateur, et, à l'âge de trente ans, chacun doit mourir au cours d'une fête pseudo-religieuse. Certains refusent cette fin fatale et tentent de fuir vers un hypothétique sanctuaire situé hors de la sphère. (USA.76)

23h15 CINEMA

«Angoisses: Jeunes filles en péril», drame réalisé par Bill Hayes, avec Maureen Lipman, John LeMesurier et Richard Callaghan. Une jeune fille est assaillie en retournant à la maison après son travail. Lorsqu'une deuxième, une de ses employées cette fois, subit le même sort, la directrice d'une librairie fait part de ses soupçons à la police mais elle n'est guère prise au sérieux. (USA.)

Vendredi 7 novembre
14h30 CINEMA

Le cave se rebiffe», comédie policière réalisée par Gilles Grangier, avec Jean Gabin, et Bernard Blier. Un trio d'escrocs engagent un cabe, artiste de la gravure, et un expert en fausse monnaie. Ils les convainquent de monter une affaire plus que rentable. (FR. 61)

23h15 CINEMA

«La chevauchée terrible», western réalisé par Anthony M. Dawson avec Lee Van Cleef, Jim Brown, Catherin Spaak et Harry Sullivan. Un cowbay de race noire a promis à son patron mourant d'apporter à sa femme qui vit au Mexique, une forte somme d'argent fruit d'une vente de bétail. Poursuivi par des bandes de hors-la-loi alléchés par l'argent, le cowboy n'accomplira pas facilement sa mission. (USA)

JEUDI 6 NOVEMBRE

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 TAM TAM
10h00 PASSE PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
11h30 WICKIE
12h00 TELEJOURNAL
12h05 MIDI PLUS
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA
«Le pélican»

16h00 BOBINO
16h30 POP CITROUILLE
17h00 LES PIERRAFEU
17h30 DU NEUF AU ZOO
La série, de style magazine, nous montre ce qui se passe dans les zoos du monde et que le visiteur ne peut voir, comme la naissance d'un éléphanteau, les soins vétérinaires, etc. L'animateur est d'un grand comique: c'est un chimpanzé.

18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo

19h00 PHARE OUEST
«L'abnégation faite homme» de la Colombie-Britannique.

19h30 BOOGIE WOOGIE 47
20h00 LES GRANDS FILMS
«L'âge de cristal»
22h00 TRAVAIL A LA CHAINE
22h30 TELEJOURNAL

22h55 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h15 CINEMA
«Angoisses: Jeunes filles en péril»

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 LES FLOUMP
Les Floump sont des petits personnages fantaisistes qui s'apparentent aux poussins. On vit les événements de la vie quotidienne.
10h00 PASSE PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 IL ETAIT UNE FOIS L'HOMME
11h30 CHER ONCLE BILL
12h00 TELEJOURNAL
12h05 MIDI PLUS
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA
«Le cave se rebiffe»
16h00 BOBINO
16h30 LA LETTRE DE NOUVELLE FRANCE
17h00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo
19h00 GENIES EN HERBE
19h30 A CONTREPOIDS
20h00 LE MONDE DE MARCEL DUBE
20h30 HORS SERIE
«La lumière des justes»
21h30 SCIENCE REALITE
22h30 TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo
23h15 CINEMA
«La chevauchée terrible»